

L'Affaire Paxton

Emmanuel de Chambost

09 Septembre 2007

2 LE SOUPÇON.....	2
3 40000 SOLDATS ALLEMANDS EN FRANCE?.....	3
3.1 JANVIER 2006, JE M'INTERROGE.....	3
3.2 LA RÉCIDIVE PERMANENTE.....	3
3.2.1 1993, <i>La France des années noires</i>	3
3.2.2 1997, <i>Avant propos de la France de Vichy</i>	4
3.2.3 <i>Octobre 1997, le procès Papon</i>	4
3.2.4 2000, <i>Conférence au CHRD de Lyon</i>	5
3.2.5 2006, <i>Laborie confirme</i>	5
3.3 MALENTENDU OU ERREUR.....	5
3.4 PERPLEXITÉ.....	6
4 LES CHIFFRES DU STO.....	7
4.1 QUELS SONT LES CHIFFRES ET QUE DISENT-ILS ?.....	7
4.2 LES CHIFFRES DU STO SELON PAXTON.....	8
4.3 CONCLUSION SUR LES CHIFFRES DU STO.....	9
5 ET LES JUIFS ?.....	10
5.1 LES CHIFFRES DE L'EXTERMINATION DES JUIFS DE FRANCE.....	11
5.2 LES RAISONNEMENTS DE PAXTON.....	11
5.3 QUELQUES COMMENTAIRES.....	11
6 L'ENTÊTEMENT.....	12
7 ROBERT ARON, UN PREMIER RÔLE DE LA "RÉVOLUTION PAXTONIENNE"	13
7.1 ROBERT ARON: LE FABRIQUÉ OU L'AUTHENTIQUE ?.....	13
7.2 ARON SELON PAXTON, 1972.....	14
7.3 ARON SELON ROUSSO, 1987.....	15
7.4 ARON SELON AZÉMA, 1990.....	16
7.5 ARON SELON PAXTON, 1997.....	17
7.5.1 <i>Le Diktat</i>	17
7.5.2 <i>Le Bouclier</i>	18
7.5.3 <i>Le double-jeu</i>	18
7.5.4 <i>L'attentisme de la population</i>	19
7.6 ARON SELON ARON, 1954.....	19
7.6.1 <i>Ce qui est vrai: Version minimaliste et télégrammes secrets</i>	19
7.6.2 <i>La thèse du bouclier et de l'épée</i>	19
7.6.3 <i>Montoire</i>	21
7.6.4 <i>Pétain, Laval, Darlan</i>	21
7.6.5 <i>Le double jeu de Laval</i>	22
7.6.6 <i>Le bouclier</i>	22
7.6.7 <i>Politique d'exclusion et persécution des Juifs</i>	23

7.6.8 La conclusion d'Aron.....	24
8 CONCLUSION.....	25
9 ANNEXE 1: LA PRÉSENCE MILITAIRE ALLEMANDE EN FRANCE 1941-1944.29	
9.1 INTRODUCTION.....	29
9.2 POINT DE DÉPART : MAI 1941.....	29
9.3 PREMIER POINT INTERMÉDIAIRE : NOVEMBRE 1941.....	30
9.4 DEUXIÈME POINT INTERMÉDIAIRE : MAI 1942.....	31
9.5 MAI 1944.....	33
10 LIENS.....	34

1

2 Le soupçon

"Dira-t-on de 2004 qu'il s'agit d'une année éminemment paxtonienne? ... On n'avait pas hésité à parler, à propos de *La France de Vichy*, de «révolution paxtonienne», aussi renversante que la révolution copernicienne. Toutes proportions gardées, Paxton s'est affirmé comme l'un des regards les plus décapants et les plus rigoureux sur la France occupée... " Ainsi s'exprime Daniel Bermond dans le magazine *Lire* d'avril 2004, ne faisant que refléter un sentiment très abondamment répandu. Paxton est vénéré comme le plus illustre des historiens de Vichy par les meilleurs spécialistes du domaine, Jean-Pierre Azéma en tête, mais aussi Henri Rousso ou Denis Peschanski, pour ne citer que quelques-uns des très respectables historiens dont je me suis nourri pour alimenter mes connaissances sur le sujet.

Sans ce véritable culte dont Paxton est l'objet, il n'y aurait pas lieu de revenir sur *La France de Vichy, 1940-44*, un livre publié en France depuis bientôt 35 ans. En janvier 2006, avec une poignée d'historiens amateurs, je constatais que l'un des chiffres autour duquel Paxton articule son raisonnement et qu'il reprend régulièrement depuis 1992 dans ses diverses publications et conférences, est, à l'évidence, erroné.

Je ne suis qu'un amateur, et qui plus est, une vocation tardive. Paxton, je ne l'ai pas lu avant la fin des années quatre vingt-dix, en même temps qu'un certain nombre d'ouvrages sur la période. Il a fallu que j'en fasse une relecture tout dernièrement, pendant ce pluvieux été 2007 pour réaliser qu'il ne s'agissait pas d'une erreur isolée, mais que, tel les champignons dont on aperçoit subitement la multitude après la découverte du premier, la pratique du chiffre truqué et de l'approximation sélective était courante dans l'œuvre du maître.

Dans le peloton des historiens de Vichy, le maillot jaune se dope donc depuis 35 ans et personne ou presque ne dit rien. C'est plus qu'un fait divers, c'est une affaire, *l'Affaire Paxton*.

3 40000 soldats allemands en France?

3.1 Janvier 2006, je m'interroge

Me souvenant que le sujet avait déjà été débattu, le 8 janvier 2006, je formulais la question suivante sur les "histoforums" (<http://histoforum.org/>)

"Quels ont été les effectifs allemands présents en France entre 1940 et 1944 ?

Dans l'avant-propos de l'édition de 1997 de "La France de Vichy", Paxton articule une partie de son raisonnement autour de ces chiffres: "Aucune évaluation raisonnable du Diktat nazi ne saurait passer sous silence la relative faiblesse des troupes d'occupation" écrit-il après avoir parlé de 30-40000 hommes après Août 41.

Comme Paxton est un historien connu et spécialiste de la période, a priori ce chiffre fait foi. En tous cas, il peut être repris par des historiens de seconde main ou vulgarisateurs de bonne foi.

Ce qui pose les questions suivantes:

- Le chiffre de 30-40000 après Août 41 est-il exact ? Sinon, quel est le vrai chiffre ? A-t-il été déjà publié ?

- Quelle est l'évolution des effectifs entre 1940 et 1944 ? "

Parmi les intervenants qui prennent part aux débats, Bruno Roy-Henry, qui déclare avoir mis le doigt sur l'erreur en 2000 et Loïc Bonal qui avait déjà réussi à faire une estimation des troupes allemandes en 2004, pour conclure que les effectifs de l'armée allemande n'avaient jamais été inférieurs à 400000 hommes entre 1940 et 1944. J'ai recopié ces données chiffrées en annexe.

J'en profite pour citer et remercier encore Thierry Decool, Loïc Lilian et Evelyne Py, Eric Denis et Denis Parpaillon qui avaient également apporté leur participation positive à la recherche de la vérité. Comme je regrettais que les chiffres qui résultaient de cette enquête coopérative étaient introuvables dans la littérature francophone, certains ont recopié sur leur site personnel les contributions les plus substantielles.

3.2 La récidive permanente

Revenons à Paxton et à l'objet du délit. L'estimation des troupes allemandes en France à 45000 d'abord, puis à 60000 n'est pas une erreur que se serait glissé accidentellement dans une édition de 1972, mais une affirmation sans cesse répétée dans diverses publications et interventions tout au long de sa carrière..

3.2.1 1993, La France des années noires

Dans son article "la collaboration d'état", in "La France des années noires, p.357 de l'édition de poche Points-Seuil, Paxton écrit ceci:

*"... Il est vrai que les Allemands disposaient de la force pour s'emparer de ce qu'ils voulaient, même quand le gouvernement de Vichy n'était pas d'accord... L'absurde (sic) coût de l'occupation dont le montant avait été fixé à 4 Millions de francs par jour...
...Mais les avantages tirés de l'armistice par le vainqueur ne reposaient pas sur le seul droit du plus fort. L'Allemagne réalisait une sérieuse économie puisque la France, bien qu'occupée, avait l'autorisation de s'auto administrer, maintenant l'ordre elle-même, produisant pour l'économie de guerre allemande, protégeant son empire et sa flotte contre les alliés sans que Hitler qui s'en réjouissait eut à déboursier un seul mark, et en n'immobilisant qu'une très modeste force d'occupation constituée de troupes de second ordre [Note: Selon Rita Thalmann, la Mise au Pas, Paris Fayard, 1991, p.11, les effectifs des autorités d'occupation ne dépassaient jamais 40000 personnes. L'age moyen des troupes d'occupation*

était de 48 ans. Bernd Kasten, "Gute Franzosen": die französische Polizei..., Jan Thorbecke Verlag, 1993, p.56] Vichy s'était vu accorder en échange la permission de maintenir la France hors de la guerre ..."

3.2.2 1997, Avant propos de la France de Vichy

p.11

Après le départ des unités massées en France pour l'opération Seelöwe, il n'y aura plus de forces d'occupation considérables, qu'elles soient militaires ou policières: la plupart des Allemands en état de combattre qui restaient sur le sol français furent envoyés sur le front russe à l'été 1941, ne laissant derrière eux que 60 bataillons de Landeschütz (30 à 40000 hommes trop âgés pour le front) [Note: leur age moyen était de 48 ans: Bernd Kasten, "Gute Franzosen": Die französische Polizei und die deutsche Besatzungsmacht in besetzen Frankreich. Sigmaringen, Jan Thorbecke Verlag 1993, p.56. Voir aussi Hans Humbreit, Der Militärbefehlshaber in Frankreich, 1840-44, Boppard am Rhein, Harald Bildt Verlag, 1968, p.46-51] Et les troupes allemandes qui revinrent au front en 1943 pour parer à la menace d'un débarquement allié ne furent déployées que sur les cotes. Rita Thalmann avait donc quelque raison de se demander, en 1991, comment la "mise au pas" d'une nation de 45 millions d'habitants "avait pu atteindre de telles proportions en si peu de temps avec des effectifs ne dépassant pas 40000 hommes, même après l'occupation de la zone dite libre" [Rita Thalmann, La Mise au pas: idéologie et stratégie sécuritaire dans la France occupée, Paris, Fayard, 1991]. Sans une administration française pour faire fonctionner le pays et une police française pour maintenir l'ordre, la tâche aurait été impossible. Aucune évaluation raisonnable du Diktat nazi ne saurait passer sous silence la relative faiblesse des troupes d'occupation.

3.2.3 Octobre 1997, le procès Papon

D'après Jacques Villette, qui milite pour la réhabilitation de Papon, lors de son audition au procès Papon, le 31 octobre 1997, Paxton aurait déclaré:

" Combien d'Allemands étaient présents en France sous l'occupation ? Aujourd'hui, des historiens se le demandent. Le chiffre qui revient le plus souvent est celui de 40 000 : 40 000 hommes dont l'âge moyen était de 48 ans. "

Je n'ai pas pu trouvé la déposition complète de Paxton lors du procès. Je ne m'avancerai donc pas trop pour interpréter la déclaration. Difficile également de dire si ce pourrait être un témoignage malheureux qui pourrait être à l'origine de la façon dont Paxton s'est par la suite enfermé dans sa position.

3.2.4 2000, Conférence au CHRD de Lyon

Le 4 novembre 2000; Paxton donne une conférence au CHRD de Lyon (Centre d'études sur la Résistance et la déportation. Selon le compte-rendu d'Evelyne Py, publié avec l'autorisation du conférencier, Robert Paxton a déclaré que

Hitler a fait un calcul astucieux... Un armistice bien pensé empêchera les Français de former un gouvernement outre-mer et permettra de faire des « économies de moyens » en les laissant se gouverner eux-mêmes. Il suffit de se poser la question : Combien d'allemands sont présents en France ? Récemment, les dernières études montrent qu'ils n'ont jamais été plus de 60 000 et d'un âge moyen de 48 ans. On est donc loin de la force illimitée et invincible décrite par Aron. La France de Vichy administre et laisse les allemands libres pour la conquête.

3.2.5 2006, Laborie confirme

Dans une conférence donnée en octobre 2006 l'INRP de Lyon, Pierre Laborie aborde le sujet: Selon les notes de Daniel Letouzey, approuvé par l'auteur, ce que Laborie considère comme une bévue est encore présent dans l'avant-propos de La France de Vichy, édition 2005.

"

Paxton écrit que jusqu'en 1943, il n'y a eu que 40 000 soldats allemands ...C'est une grossière erreur, gênante en raison du commentaire qui l'accompagne, et malheureusement répétée au cours des éditions, en dépit des démarches effectuées (au moins par PL, peut-être par d'autres) pour attirer l'attention de l'éditeur sur la bévue

"

3.3 Malentendu ou erreur

Ainsi, alors que les effectifs des troupes d'occupation allemandes ont toujours dépassé les 400000 hommes, Paxton laisse entendre, à plusieurs reprises qu'il n'y avait que 40000 soldats allemands pour occuper la France. Est-il possible qu'un historien spécialiste de la période se trompe d'ordre de grandeur sur un chiffre qui est quand même au cœur du sujet ? Il vient d'abord à l'idée qu'il y a malentendu. C'est ce qu'exprimait Loïc Bonal, le jeune historien qui a su reconstituer rapidement les effectifs allemands en France :

"

Plus je lis Paxton, et plus je pense que son chiffre ne prend en compte que les unités militaires spécifiquement dédiées aux tâches d'occupation, à l'exclusion de celles, les plus nombreuses, destinées à défendre la France conquise d'un retour allié.

Ainsi, il ne prend en compte que les Landeschützen, vieux territoriaux sans grand moyen de combat, et les Reserve Divisionen, divisions formées des conscrits pas encore totalement instruits, sans parler des Infanterie Divisionen qui garnissent l'Atlantikwall et des Panzer Divisionen qui constituent la réserve mécanisée de contre-offensive en cas de débarquement.

On ne peut totalement nier la pertinence de cette exclusion, les troupes de ligne étant utilisées au renforcement des fortifications, à la protection des côtes et des sites stratégiques et formant une réserve stratégique générale dont l'OKH se servira à l'automne 1941 et au printemps 1942 pour renforcer le Front de l'Est.

Cependant, c'est quand même un peu réducteur, car elles ont aussi permis de "sécuriser" les zones dans lesquelles elles étaient déployées par leur présence même.

Je pense donc que le chiffre de Paxton est sans doute correct quand il s'agit des forces militaires purement consacrées à ce que les Américains appellent aujourd'hui la "counter-insurgency" et plus largement l'occupation stricto sensu. Mais son chiffre ne prend

absolument pas en compte les niveau des forces militaires allemandes globales déployées en France, bien plus importants, sinon il est de toute évidence dans l'erreur...

"

Mais Loïc ajoutait un peu plus tard

"

Effectivement, il est très réducteur de n'analyser la présence militaire allemande en France qu'à l'aune des troupes spécifiquement dédiée à l'occupation et au maintien de l'ordre. Je trouve même cela paradoxal, car il est plus fréquent de se limiter aux unités de campagne que l'inverse, ces unités de Landeschützen et même de "Sicherung" n'ayant qu'une valeur militaire dérisoire.

"

On pourrait penser à un malentendu si ce chiffre de 40000 ou 60000 n'était évoqué qu'à une seule reprise, mais le fait qu'il ait été repris au moins quatre fois, et à chaque fois, sans aucune mention du fait qu'il ne s'agissait que d'une partie des troupes allemandes, écarte définitivement la possibilité d'un malentendu. Dans la mesure où l'on donne de l'importance à un chiffre, la moindre des choses est de préciser de quoi on parle, de délimiter le périmètre du comptage. On ne peut pas évoquer dans la même page (la page 357 de "La France des années noires", 1993) les frais d'occupation de 400 millions de francs qui n'étaient pas envoyés en Allemagne mais restaient en France pour payer l'ensemble des frais occasionnés par les centaines de milliers de soldats Allemands et expliquer ensuite qu'il n'y avait que 40000 vieux Allemands pour occuper le pays.

Autrement dit, il ne reste plus que deux façons de qualifier cette façon de décompter les troupes d'occupation: L'incompétence ou la mauvaise foi.

3.4 Perplexité

Qu'un historien que j'ai parfois eu l'occasion de citer comme une autorité éminente, parce qu'il est spécialement reconnu par ses pairs appartenant à la communauté d'historiens professionnels, puisse être taxé d'incompétence ou de mauvaise foi m'a jeté dans une profonde perplexité.

Dans les années 2005-2007, j'ai beaucoup contribué à un certain nombre d'articles de wikipédia, notamment sur le régime de Vichy, sur la Résistance intérieure française, sur l'histoire d'un certain nombre de pays d'Europe pendant la Seconde Guerre mondiale. Ce travail de vulgarisation, où soit dit en passant, je ne manquais pas de citer abondamment Paxton, a consolidé ma culture sur la période. J'ai fini par accumuler bon nombre d'ouvrages sur les étagères de ma bibliothèque.

De nombreux auteurs se plaisant à faire état d'une "révolution paxtonienne", j'ai entrepris une relecture plus approfondie de Paxton, privilégiant l'avant-propos de 1997, où Paxton prend quelques distances avec l'ouvrage de 1972 et réactualise en quelque sorte le fond de sa pensée.

Et c'est là qu'il m'est apparu que c'était en fait chez Paxton, une pratique courante, de tordre les données chiffrées de la façon la plus spacieuse, chaque fois ou presque qu'il argumente pour défendre une thèse quelconque.

4 Les chiffres du STO

Comme chacun le sait, le STO (Service du Travail Obligatoire) tient une place importante dans l'histoire de Vichy, l'histoire des relations franco-allemandes et l'histoire de la Résistance. A partir de la fin de 1942, quelque 600000 travailleurs français iront rejoindre en Allemagne, au titre du STO, les prisonniers de guerre et les travailleurs volontaires.

4.1 Quels sont les chiffres et que disent-ils ?

Les Références indiquées "Durand" renvoient à Yves Durand, "Histoire de la Deuxième Guerre Mondiale", Editions Complexes, 1997

Prisonniers de guerre pendant la seconde guerre mondiale (Durand, p.619)

Polonais	900000	dont 695000 aux mains des Allemands
Français	1800000	
Belges	215000	restés dans les camps fin 40, après libération des Flamands
Grecs	50000	
Soviétiques	5000000	
Italiens	1336000	dont Internati: 350000
Hongrois	130000	
Roumains	100000	
Britanniques	130000	

Durand, p.636

Travailleurs étrangers dans le Reich (d'après Ulrich Herbert)

	Population 1939	Sept 41		Nov 1942	Déc 1943	Sept 44	
Polonais	34.7	1007561	47.1%			1701412	18.5%
Soviétiques	170.4			1612000		2174644	36.4%
Yougoslaves		108791	5.1%			324954	
Tchèques				193000			
Slovaques						37550	
Hongrois	9.2	34990	1.6%				
Italiens	43.1	271667	12.7%			287347	4.8%
Danois	3.8	28891	1.3%				
Hollandais	8.7	92995	4.3%	153764	274368	254544	4.3%
Belges	8.3	121506	5.6%	130989	222851	199437	3.4%
Français	41.3	48567	2.3%	134518	666610	646421	10.8%

En survolant ces tableaux, on peut d'abord faire quelques observations très simples:

Les prisonniers de guerre ne sont pas décomptés dans le tableau des travailleurs étrangers d'Ulrich Herbert. Pour les Français, les Soviétiques et les Italiens, le nombre de prisonniers de guerre est toujours beaucoup plus important que celui des autres travailleurs. Concernant les travailleurs étrangers, ce sont d'abord les Polonais qui ont été déplacés massivement au début de la guerre, puis les soviétiques à partir de 1941, ce qui est dans la logique de la politique nazie visant à mettre en esclavage les populations slaves. La déportation des travailleurs occidentaux ne devient substantielle qu'à partir de 1943. Par rapport à la population, les plus représentés sont les Hollandais, les Belges et les Français, c'est-à-dire, la configuration inversée des prisonniers de guerre.

En résumé, ce qui domine la configuration des travailleurs étrangers en Allemagne, c'est le contingent de prisonniers de guerre initial, celui que les nazis ont bien voulu libérer, en gros, selon le critère de leur germanité et la détermination à asservir les populations. Prendre le chiffre des travailleurs déplacés comme indicateur de l'efficacité d'une politique de collaboration devient de ce fait un exercice extrêmement scabreux

4.2 Les chiffres du STO selon Paxton

Paxton fait intervenir le STO comme indicateur pour mesurer l'effet "Bouclier" revendiqué par Pétain: Si le régime de Vichy avait vraiment eu un effet de bouclier, le prélèvement forcé de travailleurs devrait être moindre en France comparée à d'autres pays. En fait, Paxton récuse la comparaison avec la Pologne et se limite aux pays occidentaux.

Paxton	Commentaires
<p>France de Vichy, p.424</p> <p><i>"...Un calcul très simple montre d'ailleurs que proportionnellement, la réquisition de main d'œuvre a été aussi lourde en France qu'en Belgique et un peu plus qu'en Hollande. Le total des ouvriers travaillant en Allemagne, y compris les prisonniers de guerre, représentait environ 3,3% de la population en France, à peu près 3,4% en Belgique et 3% aux Pays-Bas. Vichy n'a joui d'aucun répit réel, ni dans une zone ni dans l'autre."</i></p> <p>France de Vichy, p.14 (Avant-Propos)</p> <p>"...rares sont les cas où Vichy aura réussi, (voire essayé), d'obtenir pour la France un traitement meilleur en se réclamant de l'armistice. Ainsi, de tous les pays occidentaux occupés, c'est la France qui fournira aux usines allemandes le plus grand nombre d'ouvriers."</p>	<p>Différentes comparaisons sont possibles: Le chiffre des travailleurs déplacés, hors prisonniers de guerre ou bien le chiffre des ouvriers en Allemagne, prisonniers et autres travailleurs combinés. En additionnant les prisonniers de guerre aux travailleurs déplacés Paxton obtient un chiffre qui semble favorable à la thèse qu'il défend.</p> <p>En 1997, Paxton revendique toujours cette comparaison. En fait, il ne précise pas vraiment de quoi il parle. Il ne précise pas non plus comment dans le tiercé Belgique-France-Hollande, la France a glissé de la deuxième à la première place.</p> <p>Ce qui rend complètement tendancieuse l'utilisation de cette comparaison dans l'évaluation de la collaboration, c'est le poids des prisonniers de guerre dont l'état initial au moins en 1940 n'a rien à voir avec la collaboration.</p>
<p>France de Vichy, p.43-44 (Préface de Stanley Hoffmann)</p> <p><i>"...Un régime dont les défenseurs affirment qu'il a épargné à la France les horreurs de la "polonisation" n'a finalement ni assuré à la nation un niveau de vie ou d'inflation meilleur que celui des autres états occupés d'Europe occidentale (le vrai cadre de référence, comme le souligne Paxton), ni évité en 1943, des déportations d'ouvriers pires que celles - justement -qui sévissaient en Pologne..."</i></p> <p>Cet extrait de la préface de Stanley Hoffmann</p>	<p>Que la comparaison avec les autres pays occidentaux est le "vrai" cadre de référence est une vérité assénée en force - j'y reviendrai. Pourquoi parler ensuite de la Pologne pour sortir un argument des plus spécieux: Les déportations en 1943 sont plus importantes en France qu'en Pologne. En fait, après avoir déporté tout ce qu'il pouvaient en Pologne, les nazis se tournent vers les pays occidentaux, et il y a fin 43 beaucoup plus de travailleurs déportés polonais que français.</p>

Paxton	Commentaires
est là comme exemple de la complaisance d'autres historiens avec les manipulations de chiffres spécieuses pratiquées par Paxton.	
<p>France de Vichy, p.364</p> <p><i>"...Enfin, en février 1943, ce sont des classes d'âge entières qui seront soumises au STO. Après le retour de Laval au pouvoir, la France devient donc, la Pologne mise à part, le plus large réservoir de main-d'œuvre étrangère du Reich, et elle est, de tous les pays occupés, celui qui fournit le plus grand nombre d'ouvriers qualifiés."</i></p> <p>Une note renvoie à Homze, Milward et Herbert.</p>	<p>La note qui renvoie à Homze, Milward et Herbert paraît des plus savantes, alors que la l'assertion qu'il s'agit de justifier est une porte ouverte. Que la France dont la population est cinq fois plus nombreuse que la Belgique ou la Hollande fournisse un plus grand nombre d'ouvriers qualifiés, n'est pas une surprise.</p>
<p>France de Vichy, p.421</p> <p><i>"En novembre 1943, avec ses 1344000 travailleurs besognant en Allemagne, elle (la France) distançait de peu l'Union Soviétique et la Pologne, mais venait loin derrière elles, en troisième place néanmoins, avec ses 44000 ouvrières. En outre, le 5 janvier 1944, Sauckel fit savoir qu'il prévoyait de réquisitionner encore un million de Français. Le Reich n'épargna vraiment pas Vichy en l'occurrence."</i> Citation Homze, p.195</p>	<p>Pour obtenir un chiffre qui semble apporter de l'eau à son moulin, encore qu'il s'agisse d'une comparaison avec des pays de l'Est dont il conteste par ailleurs la pertinence, Paxton commence par sortir les femmes de ses statistiques. Ensuite il ne peut obtenir ce classement que s'il additionne pour les Français les prisonniers et les autres travailleurs, mais qu'il ne le fasse pas pour les Polonais.</p> <p>Le Reich a-t-il été aussi sauvage avec la France qu'avec l'URSS ? Il ne reste pas beaucoup d'hommes en état de travailler dans les camps de prisonniers soviétiques parce que les nazis les avaient tout simplement laisser crever de faim.</p>

4.3 Conclusion sur les chiffres du STO

La première faute de Paxton est de postuler avec acharnement que la comparaison avec les autres pays occidentaux est a-priori pertinente. Je ne veux pas dire que la comparaison avec la Pologne soit plus pertinente, mais le fait que d'une façon générale, les nazis n'aient pas fait preuve, à l'ouest, de la même sauvagerie qu'à l'est n'implique pas qu'ils aient considéré à l'identique tous les pays occidentaux.

Heureusement, sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, les autres historiens ne suivent pas Paxton comme Stanley Hoffmann dans son introduction. Philippe Burrin note sans ambages que *"la France formait une catégorie à elle seule, ne serait-ce que parce qu'elle était ou avait été une grande puissance, la seule à être vaincue et occupée par l'Allemagne nazie"* (*Vichy et les expériences étrangères*, dans *Vichy et les Français*, Fayard", 1992). Parmi les autres catégories de pays occupés que définit Burrin, il y a les pays slaves de l'est européen, dont les populations sont destinées à être réduites "au statut d'ilotes analphabètes et

dénationalisées", les pays du Nord-Ouest européen (Norvège, Danemark, Pays-Bas), supposés germaniques et plus ou moins destinés à être absorbés au grand Reich,

Très concrètement le statut germanique de ces pays se traduit par la libération des prisonniers, ou par l'absence de prisonniers, au Danemark, sans aucune contrepartie négociée. La libération des prisonniers est également appliquée à l'Alsace rattachée autoritairement au Reich. Il n'y a que la moitié wallonne de la Belgique qui puisse être rangée dans la même catégorie que la France.

La deuxième faute de Paxton réside dans la contradiction qu'il y a à postuler à la fois que la politique de Vichy a une marge de manœuvre, c'est-à-dire qu'elle n'était pas complètement déterminée par le Diktat allemand, mais qu'en aucun cas la politique de collaboration menée par Vichy n'ait pu adoucir les conditions de vie des Français.

Dans le cas du STO, en particulier, il est légitime de se demander si ce n'est pas l'action de Laval et Bichelonne qui aboutit à la révision à la baisse des prétentions allemandes en matière de STO au profit d'une production sur le sol français. Sans doute l'Allemagne y est elle gagnante, mais, ce n'est peut-être pas glorieux, les Français qui ne partent pas le sont aussi. Au lieu de traiter la question, comme le fait par exemple Rouso (voir ci-dessous), Paxton manipule des chiffres pour faire semblant de démontrer la thèse qu'il avance: La collaboration n'a pas pu être avantageuse pour les Français.

"... Entre 1942 et 1944, Sauckel va exiger près de 2 000 000 travailleurs français. Le gouvernement de Laval, soumis à d'énormes pressions, accepte, dans la logique de la collaboration d'état, de couvrir par des lois françaises (dont celles du STO) les exigences de Sauckel. Au total, ce sont 670 000 travailleurs qui vont partir de force, s'ajoutant aux 70 000 volontaires, et surtout aux 1,5 million de prisonniers de guerre "transformés", soit plus de 90% des captifs qui sont utilisés comme agriculteurs, manœuvres, ouvriers etc. Cette politique ne fut tempérée que par le conflit opposant Sauckel et Speer, ce dernier étant partisan d'exploiter cette main-d'œuvre en France même... D'où la création après des accords avec Jean Bichelonne, ministre de la Production industrielle, en septembre 1943, d'une nouvelle catégorie d'entreprises protégées (Les Sperrbetriebe ou entreprises «S»)" (Henry Rouso, L'économie: pénurie et modernisation, in "La France des années noires", T1, le Seuil collection Points p.470)

5 Et les juifs ?

Le gouvernement de Vichy a promulgué des lois d'exclusion contre les juifs. Il a parqué les juifs étrangers dans des camps, facilitant ainsi les premières déportations. Il a accepté d'exécuter avec la seule police française les premières rafles de juifs étrangers, non seulement en zone occupée, mais aussi en zone libre, au milieu de l'année 1942. Pour différentes raisons, refus de livrer des juifs français, remous dans l'opinion, le gouvernement se montra ensuite beaucoup moins coopératif.

5.1 Les chiffres de l'extermination des juifs de France

Il y avait, en 1940, 330 000 Juifs en France. Entre le printemps 1942 et la Libération de 1944, 76 000 Juifs sont déportés vers les camps d'extermination, en 79 convois. 2 500 seulement

reviendront. Un tiers étaient des Juifs français, et deux tiers des Juifs étrangers. 14 % avaient moins de dix-huit ans et 12 % plus de soixante ans.

De mars à décembre 1942, 43 000 Juifs ont été déportés en 43 convois, à destination d'Auschwitz. Les trois quarts venaient de la zone nord et le quart restant de la zone sud.

En 1943, 17 000 Juifs sont déportés en 17 convois, 13 pour Auschwitz et 4 pour Sobibor.

En 1944, (7 premiers mois), 16000 juifs sont déportés en 14 convois pour Auschwitz

(François et Renée Bédarida, *La persécution des juifs in La France des années noires*, T2, Éditions du Seuil, 1993, p.151-152 Les Bédarida renvoient eux-mêmes aux travaux de Serge Klarsfeld)

5.2 Les raisonnements de Paxton

Paxton traite de la question des juifs à la suite de la question du STO, dans le sous-chapitre intitulé "Vichy a-t-il évité le pire ?"

La France de Vichy, p.425

"

Il est exact que la proportion des juifs exterminés a été plus forte dans les pays complètement occupés - Hollande, Belgique, Norvège et Italie qu'en France, même si l'on inclut les réfugiés dans le total. Mais le problème n'est pas de savoir s'il y eut en France moins de Juifs déportés qu'il n'y en eut ailleurs; il est de savoir s'il y en eut moins grâce aux mesures et à l'aide de Vichy, qu'il n'y en aurait eu si le Reich avait fait tout seul la sale besogne. Vue sous cet angle, la responsabilité du régime de Pétain est écrasante.

"

5.3 Quelques Commentaires

Paxton adopte une attitude opposée à celle qu'il avait pour rendre compte du STO. Alors que pour le STO, il met en avant l'argument "Seul le résultat compte", et, preuve à l'appui, un indicateur pointé à 3.3% pour la France contre 3% pour les Pays-Bas suffit à établir l'échec de la politique de collaboration au regard de la déportation des travailleurs, lorsqu'il aborde la question de la persécution des juifs, il balaye d'un revers de main la pertinence d'une comparaison chiffrée et pose en préalable que "*la responsabilité de Vichy est écrasante*", qui est une réponse d'ordre morale, alors que la question posée en début de chapitre était "Vichy a-t-il évité le pire ?".

Je ne reproduis pas ici les deux paragraphes qui suivent, où Paxton n'apporte pas au lecteur les éléments du dossier, y compris les différents refus opposés par Vichy aux exigences allemandes, mais uniquement les arguments à charge. En aucun cas on ne doit pouvoir imaginer que certaines positions du gouvernement de Vichy aient pu être bénéfiques pour les juifs.

Il n'est pas question ici de traiter la question "Vichy et les juifs", mais juste de montrer comment sur ce sujet aussi, Paxton se comporte mal vis-à-vis de ses lecteurs.

6 L'entêtement

Reprenons le fil de l'enquête: Au départ, ce chiffre discutable de 40 000, apparu en 1993, discutable parce que résultant d'une ambiguïté entre les effectifs de la MBF et les effectifs des troupes allemandes en France, ambiguïté qui pourrait être innocente, su elle n'était répétée avec insistance au fil des ans. Ensuite, une curiosité sur la façon dont Paxton utilise les chiffres dans son livre de 72, et le constat d'une façon d'utiliser des chiffres très partisane pour ne pas dire spécieux, pour étayer la thèse selon laquelle l'effet de bouclier revendiqué par Pétain et ses partisans à partir de 1944 aurait été inexistant.

A partir de 1972, quelle est l'évolution des écrits de Paxton à propos de "l'effet Bouclier" ?

1993: dans *la France des années noires*, Paxton présente au lecteur l'ensemble des faits, y compris lorsque Vichy s'oppose plus ou moins à l'occupant.

"Durant l'été 1943, l'empressement de Laval à développer la collaboration technique déclina progressivement. Durant ce même été, la police de Vichy se montra moins zélée qu'auparavant pour participer aux rafles des Juifs, et, pour la première fois, Laval refusa d'obtempérer devant une exigence allemande concernant les Juifs. Il s'agissait de dépouiller de leur nationalité française les juifs récemment naturalisés afin de faciliter leur déportation. Hemmen, le numéro un de l'économie allemande, écrit dans son rapport annuel à Ribbentrop, le 15 février 1944 que, malgré ses déclarations publiques favorables à l'Allemagne, Laval exerce en réalité une «force d'inertie provocatrice»" (p.378-379)

Par contre, en 1997, dans l'avant-propos à la réédition de la France de Vichy, il se raidit comme s'il regrettait d'avoir donné des armes à une supposée partie adverse:

"Sur la question du «bouclier», la position que j'ai prise en 1970 peut sembler un peu trop sévère: à l'époque je tenais absolument à démolir ce mythe, comme celui du «double jeu». Mais j'aurais pu concéder que la zone libre a effectivement respiré un peu mieux que l'autre pendant deux ans..." (p.24)

En fait, on ne voit pas très bien ce qu'il concède, car quelques lignes plus loin:

" Je ne suis donc guère enclin à réviser ma position très négative sur le rôle de bouclier que Vichy aurait joué." (p.24)

On comprend bien que cette question du bouclier ait été d'actualité au moment des procès de l'épuration: "Vichy a évité le pire" était la ligne de défense naturelle des personnalités traduites devant la Haute Cour, le fondement de leur plaidoyer pro domo. Je veux bien que l'historien de 1970 évoque la question, mais rien ne l'oblige à y apporter une réponse, et même au contraire, sa condition d'historien devrait lui interdire, car l'historien est absolument incapable de dire ce qu'aurait été le sort des juifs si le gouvernement français s'était replié sur l'Afrique du Nord en 1940. Tout au plus peut-il constater que Vichy rend service aux allemands en prenant en charge les rafles de 1942, mais qu'il leur met des bâtons dans les roues pour leurs projets concernant les juifs français.

Fin 97, dans sa déposition du 31 octobre au procès Papon, selon l'Humanité, Paxton aurait déclaré:

"Contrairement aux idées reçues, Vichy n'a pas sacrifié les juifs étrangers dans l'espoir de protéger les juifs français. Dès le début, au sommet, on savait que le départ de ces derniers était inéluctable."

Je reviendrai sur cette problématique du bouclier. A ce stade de l'enquête, un mot me vient à l'esprit pour qualifier la démarche de Paxton: l'entêtement..

7 Robert Aron, un premier rôle de la "révolution paxtonienne"

7.1 Robert Aron: le fabriqué ou l'authentique ?

A ce stade, je dois bien insister sur le fait que je n'ai aucun compte personnel à régler avec Paxton. Il a fait son boulot d'historien, d'aller dépouiller des archives et de mettre le résultat de ses recherches à disposition du public. Le jeune historien étranger est parvenu à s'imposer dans un domaine où une excellente connaissance de l'histoire politique française est requise, où l'immense majorité des chercheurs est francophone. Il ne peut être médiocre.

Il n'y avait donc aucune évidence pour moi à éplucher un livre de 1972, à me lancer dans la paxtonologie, en quelque sorte, si au fil des ans la *France de Vichy* du Paxton de 1972 n'avait été désignée par les historiens les plus en vue dans le domaine concerné, comme le point de départ d'une "Révolution paxtonienne". Par exemple, *Vichy 1940-1944*, écrit conjointement par Jean-Pierre Azéma et Olivier Wieviorka, réédité en 2004 dans une collection de poche.

"Les années cinquante sont marquées par l'influence conjointe de deux essayistes de renom, André Siegfried et Robert Aron... de l'ouvrage du premier, de la IIIe à la IVe République (1948), on a surtout retenu la formule classique: «Il y a donc un Vichy de Pétain et un Vichy de Laval». C'est ce qu'a repris, en l'étoffant Robert Aron dans son Histoire de Vichy (1944) qui connut un grand succès jusqu'à la fin des années soixante-dix. Deux thèses implicites s'y superposent: la première affirme que Pétain est parvenu à se jouer de Hitler, notamment en pratiquant un double jeu, et conclut donc que le Maréchal a servi de bouclier aux Français; la seconde affirme que cette stratégie a été entravée par l'action de Laval, homme de paille du Reich...[Il est ensuite fait mention de Eberhard Jäckel]

Cette réécriture de la collaboration était effectuée aussi méthodiquement par Robert Paxton; et son livre majeur, La France de Vichy (1973), allait faire date, à la fois parce qu'il montrait ce qui liait la politique de collaboration et la Révolution nationale qui partait d'une même logique qui partait de la conclusion de l'armistice et parce qu'il soulignait fortement la spécificité du Régime et en conséquence les responsabilités qui lui incombaient.

"

Commençons d'abord par régler un point de détail: Qui est l'inventeur de la "Révolution paxtonienne" ? C'est tout simplement son préfacier de l'édition française, Stanley Hofmann qui fait état, dès 1973 d'un Paxton révolutionnaire

Préface de la France de Vichy, p.41-44

"Sur deux points capitaux, l'apport de Paxton est révolutionnaire. D'abord, la thèse: Il n'y a eu ni double jeu, ni passivité (ni a fortiori demi-résistance) d'un Vichy attentiste; il y a une

constante et illusoire politique de collaboration... Pour justifier cette politique-là, il faut aussi faire abstraction des résultats. Et c'est là que le bilan dressé par Paxton est particulièrement accablant... Le «bouclier» de Vichy fut plutôt une haire, ou la tunique de Nessus... Un régime dont les défenseurs affirment qu'il a épargné à la France les horreurs de la «polonisation» n'a finalement ni assuré à la nation un niveau de vie ou d'inflation meilleurs que celui des autres Etats occupés de l'Europe occidentale, (le vrai cadre de référence, comme le souligne Paxton), ni évité en 1943 des déportations d'ouvriers pires que celles - justement - qui sévissaient en Pologne..."

Ce n'est que plus tard que l'on va faire de Robert Aron, le négatif de la "Révolution paxtonienne". On comprend bien que s'il y a révolution, il faut bien désigner ce qui la précédait. Depuis au moins 1987 (Henry Rousso, *le syndrome de Vichy*), de très nombreux développements historiographiques donnent la même vision d'une pensée historique qui aurait été dominée par Aron jusqu'à l'irruption de Paxton en 1973. Paxton lui-même reprend complètement à son compte cette vision historiographique dans son avant-propos de 1997. Je reviendrai sur cet avant-propos où Paxton présente sa France de Vichy de 1972 comme une remise en cause des "Thèses aroniennes"

Alors, j'ai parcouru *l'Histoire de Vichy* de Robert Aron et je n'y ai pas vu exactement la même chose que ce qu'en rapportaient Rousso, Azéma ou Paxton. Absent dans la *France de Vichy* de 1972, Robert Aron devient omniprésent dans l'avant-propos de 1997. Ceci mérite quelque attention.

7.2 Aron selon Paxton, 1972

Dans la première édition de la France de Vichy, en 1972, le nom de Robert Aron n'est cité qu'une seule fois, pour une contestation somme toute assez mesurée. C'est dans le dernier chapitre "Bilan: héritage de Vichy" que Paxton aborde la question "Vichy a-t-il évité le pire ?". Il présente d'abord la théorie du Bouclier qui a servi à Pétain d'argumentaire de défense à partir d'août 1944.

"

En dépit de ses origines partisans, la théorie des avantages matériels est très largement acceptée. Robert Aron qui essaie de mettre raisonnablement en balance le pour et le contre à l'aide des dossiers en procès, la seule source disponible en 1954, fait valoir que statistiquement parlant la vie était plus facile en France que dans les autres pays européens. Les reproches qu'encourt Vichy sont d'ordre moral et non matériel.

"

De cette quasi-absence de Robert Aron dans le texte de 1972, je ne tire évidemment aucune conclusion définitive. Peut-être Paxton pense-t-il déjà que ses thèses sont radicalement contraires à celles d'Aron, mais, jeune historien étranger, il s'abstient d'attaquer de front le vieil intellectuel français et il se contente de l'ignorer.

7.3 Aron selon Rousso, 1987

En 1987, Henry Rousso est un jeune historien prometteur qui n'est encore connu que pour son premier ouvrage *Un Château en Allemagne. Sigmaringen, 1944-1945*, (Ramsay, 1980). *Le syndrome de Vichy*, (Le Seuil) le consacra comme historiographe de Vichy. Les numéros de pages que je cite sont ceux de la deuxième édition (1990, coll. Points Histoire)

p.83

"

Robert Aron développera dans son Histoire de Vichy, la thèse du «bouclier» et de l'«épée», variante de la théorie des «deux cordes»

"

p.281-282

" Son Histoire de Vichy, écrite avec Georgette Elgey, s'est fondée avant tout sur une grande quantité de témoignages et sur les comptes rendus des procès de Haute Cour, inaccessibles au commun des chercheurs. Robert Aron a d'ailleurs abondamment utilisé, pour tous ses ouvrages, une documentation inédite, fournie par des personnalités du monde politique avec lesquelles il entretenait d'excellentes relations: ses archives regorgent ainsi de documents ou de récits que l'on ne trouve pas en d'autres lieux plus officiels.. Mais ses sources ont toujours le défaut majeur de leur qualité d'«inédit» : elles ont été longtemps incontrôlables, faute d'appareil scientifique dans ses livres, faute pour d'autres d'y avoir accès.

Enorme synthèse de plus de 700 pages, l'Histoire de Vichy décrit, presque au jour le jour, l'évolution de l'Etat français. D'où son caractère de référence pendant une période de plus de quinze ans. Ecrite dans un contexte encore peu propice à la distance académique et prenant à contre-courant l'hostilité dominante, imprégné par la vision des témoins, essentiellement d'anciens ministres ou proches du gouvernement, elle a proposé une version «minimaliste» du régime et de sa politique.

Sa thèse se résume en une position simple : il existe deux Vichy, celui de Pétain et celui de Laval. Par exemple, sur un point essentiel, les entrevues de Montoire des 22 et 24 octobre 1940, loin d'y voir le point de départ de la collaboration d'Etat (un fait admis aujourd'hui par la plupart des historiens, et confirmé par les archives de Vichy), il distingue soigneusement le chef de l'Etat du chef de gouvernement: "Pour le Maréchal, l'armistice n'était, ne pouvait être qu'une pause..... Pour Laval, au contraire, l'armistice devait permettre un retournement des alliances dont Montoire, de façon définitive allait marquer le début...(p.308-309)"

De ce point de vue, la collaboration n'est qu'un «malentendu». «Equivoque», le régime l'est plus dans ses déclarations officielles que dans les faits - «Mais les Français ne pouvaient pas le savoir». Robert Aron insistant sur les «négociations clandestines» avec les Alliés, a développé, à l'envie, la thèse du double-jeu. Au passif du régime, il admet, toutefois, , des erreurs de jugement, en particulier sur l'opportunité d'une refonte de la société française en un tel moment. Il sous-estime, en ce sens, l'impact de la Révolution nationale et sa volonté de s'inscrire dans la durée, c'est-à-dire, dans le cadre d'une Europe allemande.

"

Je suis tout à fait d'accord sur le défaut majeur signalé: Les sources sont incontrôlables. J'expliquerai un peu plus loin que je n'ai pas retrouvé dans la lecture d'Aron que " Sa thèse se résume en une position simple : il existe deux Vichy, celui de Pétain et celui de Laval.". Je n'ai pas vu non plus l'insistance de Robert Aron sur les «négociations clandestines» avec les Alliés, et le développement, à l'envie, la thèse du double-jeu

7.4 Aron selon Azéma, 1990

En 1990, se tient un colloque "Le Régime de Vichy et les Français" à l'initiative de l'Institut d'Histoire du Temps Présent (IHTP). Azéma est alors un historien de 53 ans, dont l'ouvrage " *De Munich à la Libération : 1938-1944*", paru en collection de poche en 1979, est devenu une sorte de bible pour l'histoire de France pour la période considérée. C'est à lui qu'il

revient de traiter l'historiographie du Régime de Vichy.. Sa communication est intitulée "Vichy et la mémoire savante: quarante-cinq ans d'historiographie". Les actes du colloque seront publiés en 1992 chez Fayard sous le titre "Vichy et les Français"

Voici comment Azéma situe Robert Aron (p.26-27)

"D'abord, le livre se veut «un récit». Ensuite, il affiche le parti pris de ne défendre aucune thèse et de formuler des critiques tous azimuts... Ajoutons que Aron entend tout étudier : le régime de Vichy et - surtout- les relations franco-allemandes. Il se réclame enfin d'une objectivité scientifique et ne manque pas de se référer à des «documents inédits»... Il convient, à cet égard de remarquer que l'auteur se contente presque toujours, au mieux, de citer sa source, sans fournir de référence précise. Ce qui fait que son récit s'apparente souvent au devoir d'un mauvais khâgneux qui juxtaposerait des citations sorties de leur contexte à l'appui d'un discours préétabli. Car les thèses, sans être explicitement formulées, sont bien sous-jacentes. Première affirmation : Les responsables de Vichy se sont conduits honorablement contre Hitler, et Vichy a donc bien fonctionné comme un "bouclier". Et tout un argumentaire se met en place: Pétain sait esquiver une collaboration recherchée par Hitler, il ne rompt jamais avec la Grande-Bretagne, envoie Rougier à Londres, approuve la sécession de Darlan en novembre 1942, etc... Darlan reçoit sa part de compliments, mais beaucoup plus rarement Laval (qui est tout de même comparé à Pénélope dans la partie de bras de fer qui l'oppose à Sauckel). Et le lecteur repère aisément la deuxième thèse implicite, celle qui oppose au Vichy de Laval un bon Vichy, dont, il est vrai, rien n'est dit ou presque de la politique d'exclusion et de répression...

...Ce qui ébranla, puis mit à mal la crédibilité des thèses aroniennes dans le milieu universitaire fut l'exploitation - capitale – des archives allemandes et américaines, qui obligeait à récrire l'histoire des années noires, notamment les avatars de la collaboration d'Etat"

Et plus loin, p.36, ce jugement définitif

"Revenons sur la collaboration d'Etat qui avait fait couler tellement d'encre. Si l'on croise les analyses de Jäckel, Paxton et Duroselle,, il n'y a plus rien à attendre de révolutionnaire, et les thèmes aroniens (le Verdun diplomatique, le double-jeu et la semi-résistance des excellences vichyssoises) sont à ranger au placard des accessoires définitivement inutiles de l'Histoire."

Le lecteur tardif d'Aron que j'ai été n'a pas repéré les mêmes thèses implicites qu'Azéma et reste un peu interloqué par la violence avec laquelle l'historien de 1990 s'en prend à l'essayiste mort quinze ans plus tôt. Il se demande ce qui a retenu Azéma de traiter Aron de Hyène dactylographique.

7.5 Aron selon Paxton, 1997

En 1997, une réédition de la *France de Vichy* de 1973 est précédée, comme il se doit d'un avant-propos de l'auteur qui a ainsi l'occasion de prendre de la distance par rapport à un ouvrage qui a plus ou moins vieilli. Paxton averti le lecteur qu'il n'a pratiquement pas modifié un texte "qui appartient à l'historiographie de son époque" avant de se laisser aller à de légères autocritiques. L'avant-propos de 30 pages reflète donc la pensée de Paxton en 1997.

Alors que dans le nom d'Aron n'était cité qu'une seule fois, et avec indulgence, dans le livre de 73, pas moins de 11 pages de l'avant-propos de 1997 sont consacrées à l'exposé des thèses aroniennes et à leur réfutation

Avant-propos de la *France de Vichy*, 1997, p.8

"Quand je me suis plongé dans les télégrammes... envoyés par Abetz... je me suis aperçu que les postulats qui soutenaient l'Histoire de Vichy de Robert Aron ne correspondaient pas à ce que j'étais en train de lire..."

...Robert Aron s'appuie sur quatre idées centrales, véritables piliers de l'Histoire de Vichy

- *1. il y a eu de la part des nazis un Diktat sans appel;*
- *2. Vichy s'est voulu le "bouclier" opposé à ce diktat;*
- *3. Entre le régime et les alliés, il y avait un secret "double-jeu"*
- *4. L'opinion française était prête à reprendre le combat au côté des Alliés quand la situation serait mûre, soit derrière De Gaulle, soit (interprétation parallèle à celle d'Aron, mais qui ne la contredit pas) derrière la Résistance communiste*

"

Pour les vraies thèses d'Aron on se reportera ci-dessous aux quelques notes que j'ai grappillées, mais ce n'est qu'accessoirement que cette enquête fait le détour par *L'Histoire de Vichy*, dont je conseille la lecture mais qui ne bénéficie évidemment pas de l'étendue des connaissances accumulées par le travail des historiens après 1954. Ce qui est intéressant, dans cette «réfutation», modèle 1997, des thèses aroniennes, c'est qu'elle représente vraiment ce qu'on peut considérer comme l'aboutissement de la pensée paxtonienne, de la révolution paxtonienne, du dogme paxtonien, comme on voudra.

7.5.1 Le Diktat

Paxton distingue l'avant et l'après juin 41.

Avant juin 41, la première préoccupation d'Hitler était la guerre à l'ouest, contre l'Angleterre, et pour que l'assaut final se fasse au moindre coût pour l'Allemagne, il importait que la France neutralisée conservât un gouvernement. Citation à l'appui de la confiance d'Hitler à Mussolini, le 18 juin 1940: éviter aux forces d'occupation allemandes les pénibles responsabilités dans le domaine administratif.

Après juin 41, c'est la guerre à l'Est qui devient l'objectif principal, et il devient vital d'arracher à l'Europe occupée et à la France en particulier, des ressources aussi importantes que possible.

Entre les 2 périodes, un point n'a pas changé: Hitler souhaite que l'occupation de la France se fasse avec le moins de soldats possible:

"...La plupart des Allemands en état de combattre et qui restaient sur le sol français furent envoyées sur le front russe à l'été 1941, ne laissant derrière eux que 60 bataillons de Landeschütz (30000 à 40000 hommes trop âgés pour le front (ref Bernd Kasten, puis Rit Thalmann)... Aucune évaluation raisonnable du Diktat nazi ne saurait passer sous silence la relative faiblesse des troupes d'occupation.

Aujourd'hui, notre jugement sur la réalité du Diktat allemand est beaucoup plus nuancé qu'à l'époque où écrivait Robert Aron. La modération des objectifs initiaux de Hitler sur le sort à réserver à la France, son dédain permanent pour toutes les offres de collaboration venues de Vichy et l'exploitation accrue des ressources du pays qu'il ordonne à partir de 1942, tout cela était connu lors de la parution du présent livre grâce à l'indispensable ouvrage de référence d'Eberahrt Jäckel"

Comprenez qui pourra. En ce qui me concerne, j'ai lu et relu maintes fois ces considérations sur le Diktat et j'avoue n'avoir pas compris ce que Robert Aron était censé

avoir écrit sur le sujet et par conséquent ce que Paxton voulait démontrer avec ce fameux chiffre de 40000 qui est à l'origine de cette enquête. .

7.5.2 Le Bouclier

Après avoir noté que c'est Pétain qui parle de «Bouclier» pour la première fois en août 1944, et que par la suite cette métaphore sera utilisée comme métaphore pour sa propre défense, face à la Haute Cour de justice, et par ses partisans ensuite pour justifier son action, Paxton conteste en ces termes la thèse du bouclier:

"

Pour autant, l'image du bouclier n'est pas celle qui s'impose quand on considère la tactique de Vichy face à l'occupant...

...Il suffit de comparer les concessions que Vichy a été capable d'arracher à l'Allemagne au sort d'autres pays de l'Europe de l'Ouest dont les gouvernements étaient partis à l'étranger: rares sont les cas où Vichy aura réussi (voire essayé) d'obtenir pour la France un traitement meilleur en se réclamant de l'armistice. Ainsi, de tous les pays occidentaux occupés c'est la France qui fournira aux usines allemandes le plus grand nombre d'ouvriers (voir ci-dessous, p.421).

Et, à la page 421 (publié, par conséquent, en 1972)

"La France fut en fait, de tous les pays occupés à l'Ouest comme à l'Est en 1943, celui qui fournit le plus grand nombre d'ouvriers pour les usines allemandes... En novembre 1943, avec des 1344000 travailleurs besognant en Allemagne, elle distançait de peu l'Union Soviétique et la Pologne, mais venait très loin derrière elles, en troisième place néanmoins, avec ses 44000 ouvrières. En outre, le 5 janvier 1944, Sauckel fit savoir qu'il prévoyait de réquisitionner encore un million de Français. Le Reich n'épargna pas Vichy, en l'occurrence."

7.5.3 Le double-jeu

"... A la Libération, plusieurs dignitaires de Vichy entreprirent de révéler leurs négociations clandestines avec les Anglais et les Américains, ce que la clôture des archives empêchait alors de vérifier (référence Louis Rougier, Mission secrète à Londres). Robert Aron fait grand cas de ces histoires, qui renforçaient sa thèse d'un attentisme de Vichy: Le régime n'aurait fait qu'attendre le moment favorable où il pourrait reprendre la guerre en ralliant les Alliés... Mais la thèse du double jeu s'est écroulée devant les révélations des archives ... Déjà en 1970, je m'interrogeais sur le sens du voyage à Londres du professeur Louis Rougier... de nouvelles recherches ont montré que si Rougier a effectivement eu des contacts à Londres... en revanche, les documents qu'il a publiés à l'appui de ses dires se révélèrent falsifiés. Pour que le double-jeu en fût vraiment un les négociations avec l'Angleterre et les Etats-Unis auraient dû rester ignorées des Allemands. Or ceux-ci étaient parfaitement au courant des importants accords conclu entre Vichy et les Américains pour l'approvisionnement de l'Afrique du Nord en produits de première nécessité... Quant aux contacts avec les Anglais, nous savons maintenant (ce que j'ignorais en 1970), que le gouvernement Flandin avait mis les Allemands au courant des négociations de Madrid au début de 1941... Il n'y a donc pas eu de double jeu."

7.5.4 L'attentisme de la population

"Quant au quatrième pilier de l'argumentation de Robert Aron, l'attentisme de Vichy, à l'unisson d'une population qui penchait plutôt vers les Alliés, il s'appuyait sur l'accord tacite des gaullistes et des communistes, à la Libération, pour laisser entendre que l'opinion publique française s'était rangée dès le début du côté de la Résistance... Mais c'était là occulter les convictions neutralistes de Vichy aussi bien que la "collaboration d'Etat", cette politique délibérée et calculée d'accord avec l'Allemagne au nom de la raison d'Etat bien plus que par sympathie idéologique. (Note: Sur cette distinction, ignorée par Robert Aron, voir les articles de Paxton et Burrin dans "La France des années noires")"

7.6 Aron selon Aron, 1954

Je n'ai pas de raison majeure de vouloir réhabiliter Aron. Je conseille de le lire, mais il va de soi que son livre de 1954 est dépassé. Lui-même écrivait explicitement dans sa conclusion (p.736) qu'il était prématuré, en 1954, de vouloir dresser un bilan de Vichy

Je veux juste monter qu'on lui fait dire des choses qu'il n'a jamais dites.

7.6.1 Ce qui est vrai: Version minimaliste et télégrammes secrets

Tout n'est pas faux, bien sûr, dans les présentations que font Rousso et Azéma. Lu en 1987, où Vichy a déjà été globalement condamné par les historiens, la version Aron surprend par ses complaisances et ses connivences. Aron a parsemé son récit d'appréciations, surtout en fin de chapitres, et lorsqu'il ne condamne pas, il laisse le bénéfice du doute. Ainsi, en conclusion " *La plupart, s'ils se sont trompés, ce dont l'avenir décidera, l'ont fait, en tous cas, de bonne foi et dans la conviction sincère qu'ils servaient la patrie* ". En ce sens, on peut parler de version minimaliste.

Concernant les contacts avec les Anglais, il est exact qu'Aron mentionne dans sa conclusion des négociations secrètes et télégrammes clandestins qui atténueraient la version officielle de la politique étrangère. Or, le dépouillement des archives diplomatiques n'a rien révélé de sensationnel en la matière et les historiens ont raison de le dire. Ce n'est pas tant la mission de Rougier qui est en cause, car Aron reste très méfiant vis-à-vis de la narration de Rougier que le télégramme que Pétain aurait envoyé à Darlan pour approuver sa sécession en novembre 1942.

7.6.2 La thèse du bouclier et de l'épée

"*Raymond Aron développera dans son Histoire de Vichy, la thèse du «bouclier» et de l'«épée», variante de la théorie des «deux cordes»*" écrit très légèrement Rousso p.83 . La thèse des deux cordes se réfère à Rémy, gaulliste comme agent de la France Libre, mais pétainiste de cœur, comme tant de traditionalistes.

La thèse des deux cordes, ou thèse du bouclier et de l'épée, sous-entend que de Gaulle (l'épée) et Pétain (le bouclier) auraient été de connivence pour jouer deux partitions d'une même œuvre. Or Aron n'évoque que très rarement de Gaulle sinon au deuxième chapitre lorsque Pétain opte pour l'armistice et de Gaulle pour la poursuite de la guerre. Aron se révèle sans doute pétaino-gaulliste lorsqu'il écrit: "*tous deux étaient également nécessaires à la France. Selon le mot que l'on prêtera successivement à Pétain et à de Gaulle «Le Maréchal était le bouclier, le Général l'épée».*"

Ceci étant dit, Aron ne développe aucune thèse sur le sujet. De de Gaulle, il ne sera plus question, et dès la phrase suivante, il dissocie les deux hommes: *"Pour l'immédiat, le Maréchal parut avoir raison; pour l'avenir, le général a vu plus juste..."*

Je vais quand même citer, pratiquement in extenso, tout ce qui concerne la parallèle entre Pétain et de Gaulle

p.23, en conclusion du premier chapitre, "Cangé"

"Dans une telle disgrâce, si l'on pouvait un seul instant s'arrêter et méditer ce serait pour s'inquiéter que la France, comme seul recours, n'ait qu'un vieillard chargé de gloire, chargé d'années, qui se souvient encore d'avoir appris son catéchisme par les leçons d'un aumônier, vétéran de la Grande Armée."

p.91-94, en conclusion du deuxième chapitre "Bordeaux"

"Pétain et ses ministres ayant opté pour l'armistice, il importe surtout de préciser et de comprendre les motifs qui entraînèrent leur détermination:

La raison majeure est la conviction unanime du gouvernement que la victoire allemande est imminente... (L'armistice apporte indéniablement un soulagement presque physique à tous ceux qu'obsède alors le sentiment d'une armée en déroute et d'une population répandue le long des routes. Comparé au sort qu'ont subi d'autres victimes de Hitler, la Tchécoslovaquie, la Pologne, même la Hollande ou la Belgique, celui qu'il assure à notre pays apparaît relativement presque enviable... cela paraît suffisant à ce vaincu qu'est la France pour jouer le rôle classique des vaincus grignotant peu à peu la victoire de leurs vainqueurs et assurant peu à peu leur redressement...

... Ainsi les partisans de l'armistice considèrent une paix prochaine et un lent effort de reconstruction française alors que les adversaires de l'armistice supposent, eux, une guerre plus longue, qui, par la victoire apportera un brusque rétablissement de notre pays...

... pour Philippe Pétain, la guerre est finie... Pour Charles de Gaulle, au contraire, la guerre commence seulement... "

Suit un développement sur l'honneur vu par respectivement De Gaulle et Pétain.

"... De ces honneurs, il se peut que l'un soit plus instinctif, plus spontané. L'autre existe, sur un mode sans doute moins éclatant, mais il est pourtant réel.

Le premier correspondait à l'aventure exaltante, mais d'apparence désespérée, dont Charles de Gaulle est l'annonciateur. Le second à l'épreuve lente et douloureuse dont Philippe Pétain ne prévoyait ni la durée, ni la fin.

Tous deux étaient également nécessaires à la France. Selon le mot que l'on prêtera successivement à Pétain et à de Gaulle Le Maréchal était le bouclier, le Général l'épée.

Pour l'immédiat, le Maréchal parut avoir raison; pour l'avenir, le général a vu plus juste..."

C'est tout ce qu'on trouve, dans un livre de 700 pages sur le thème du bouclier et de l'épée qui n'est manifestement pas l'objet de l'ouvrage. Par contre, le bouclier tout court est bien au centre de la problématique de l'ouvrage. Aron aborde ce point très explicitement dans sa conclusion de deux pages. Voir un peu plus loin.

7.6.3 Montoire

Selon Azéma le "Verdun diplomatique" (il s'agit de Montoire) serait l'une des thèses aroniennes "à ranger au placard des accessoires définitivement inutiles de l'Histoire". Je ne

sais plus quel est le thuriféraire de Pétain qui a parlé de Verdun Diplomatique, mais ce n'est pas Aron qui s'en démarque explicitement.

p.310

"Ainsi, Montoire ne peut être apprécié seulement comme un acte politique: son aspect psychologique et humain est peut-être l'essentiel. Ni "Verdun diplomatique", puisqu'il n'a pas suffi à arrêter la pression des occupants, ni acte de trahison, puisqu'en fait le Maréchal s'y est rendu pour protéger les Français, cette entrevue a causé une des équivoques les plus graves qu'ait connues notre pays, une des atteintes les plus profondes qu'ait subies son unité."

7.6.4 Pétain, Laval, Darlan

Selon Rousso et Azéma, Aron défendrait la thèse du bon Vichy, celui de Pétain et celle du mauvais, celui de Laval.

Non seulement Aron n'emploie jamais ces termes, mais dans sa conclusion, il porte un certain nombre d'appréciations sur Vichy qu'il considère globalement, sans faire de distinction entre Pétain et Laval, et les bons points mentionnés ne sont pas adressés à Pétain ni les mauvais à Laval. L'impression que dégage la lecture d'Aron (en ce qui me concerne, tout au moins), ce n'est pas la distinction entre un bon Vichy, celui de Pétain et un mauvais, celui de Laval, mais ce serait plutôt celle entre un bon Vichy, imaginaire et idéal, dirigé par un Pétain idéal, lui-aussi, et le Vichy réel doté d'un Pétain sénile et d'un Laval parfois ignoble, mais d'autres fois surprenant de contradictions.

Quant à Darlan, s'il est indéniable que parfois Aron prend sa défense, contre qui, je ne sais, mais il semble que dans l'entourage d'Aron, il était attaqué, il est exagéré de parler de compliments, alors que les blâmes sont eux, bien présents.

p.375

"...Ces travers, si accusés soient-ils, ne suffisent pas à expliquer la haine dont l'amiral est l'objet. Elle surprend d'abord, car le patriotisme de Darlan est incontestable: Le cours du récit le montrera; pendant les quatorze mois de son gouvernement, l'amiral n'a rien abandonné d'essentiel, ni l'Empire, ni la Flotte: il a tenu tête aux Allemands sur bien des points où, nous le verrons, Laval cédera..."

p.429

"Il semble donc que, pour éviter la polonisation, le gouvernement se soit rallié à une collaboration militaire et l'ait acceptée.

Darlan, certes, s'en défend: A l'entendre, il est possible à la France d'aider l'Allemagne à gagner la guerre sans être en état de co-belligérance ses côtés, ni en état d'hostilité contre la Grande-Bretagne.

Pour donner de la valeur à cet argument, Darlan invoque l'article 10 de la Convention d'armistice qui fait de cette collaboration une obligation...

...Entre s'abstenir d'actes hostiles et aider efficacement l'Allemagne, la nuance est considérable; Darlan prétend l'ignorer."

7.6.5 Le double jeu de Laval

Lorsque Paxton parle de double-jeu, il s'agit des relations de Vichy avec les Allemands d'une part et les Alliés d'autre part. Pour Aron, il s'agit, en général, de ce que Vichy peut dissimuler aux Allemands. Contrairement à ce que peuvent laisser croire les allusions aux fameux télégrammes secrets, Aron ne donne jamais l'impression que Vichy ait pu être de

mèche avec les Alliés, notamment au moment crucial du débarquement en Afrique du Nord, en novembre 1942

p.567

"... (En conseil des ministres du 11 novembre) Auphan fut le seul à demander la suspension des hostilités. Le Maréchal s'inclina, et Laval obtint le vote d'un ordre aux troupes d'Afrique, leur enjoignant de lutter «jusqu'à la limite de leurs forces» Ainsi, en cette journée du 11, fut perdue la dernière chance qui s'offrait au Maréchal de réconcilier, sur son nom, l'opinion française toute entière."

Par contre, il insiste de façon récurrente sur le double-jeu des différents dirigeants de Vichy, y compris de Laval. Dans le chapitre *Laval, chef d'un Etat satellite (décembre 1942-novembre 1943)*, Aron note (p.626):

"Laval apparaît ainsi comme une sorte de Pénélope qui défait par un travail souterrain l'effet des accords publics qu'il passe avec Sauckel.

Mais en même temps, il continue, sur le terrain de la grande politique à vouloir rétablir des relations plus normales avec les Allemands..."

Puis il conclut (p.631)

"Ainsi Laval continue son double jeu, non pas alors par duplicité, mais parce qu'il croit que la situation ambiguë où se trouve la France l'oblige à des efforts apparemment contraires.

*D'une part, limiter la main mise nazie sur notre population et sur notre économie
D'autre part, maintenir la France associée à ce Reich dont il imagine toujours qu'il sortira victorieux de la bataille; en septembre 1943, l'effondrement du fascisme ne modifie pas la confiance de Laval en sa politique."*

7.6.6 Le bouclier

Aron ne remet pas en question que l'un des objectifs des gouvernants de Vichy est de défendre les intérêts de la France et d'épargner les Français. Je ne conteste donc pas que sur ce point, Aron et Paxton sont radicalement opposés.

Par exemple, la Résistance des administrations, p.422.

" Le fait est reconnu même par les adversaires les plus déclarés de Vichy. Le procureur général Mornet et le premier président Montgibeau déclarent, au procès du Maréchal, que «l'administration française avait fait tous ses efforts pour freiner les exigences allemandes».

Freinage ouvert, celui de Caziot, ministre de l'Agriculture, quand les Allemands exigent de pouvoir réquisitionner les chevaux en zone sud. Caziot refuse: les occupants décident de tourner l'obstacle en faisant appel à des courtiers marrons, chargés d'acheter pour eux les animaux. Deux de ces maquignons, signalés au ministre, sont arrêtés en gare de Chartres...

Dans l'industrie, la «résistance» se manifeste tantôt par des refus gouvernementaux de ce genre, tantôt par l'intervention de Comités d'organisation créés d'ailleurs spécialement pour protéger les entreprises.

Charbin, secrétaire d'Etat au Ravitaillement, participe avec ampleur à cette lutte de tous les instants. Il prend deux sortes de mesures: d'abord protéger notre agriculture contre les

réquisitions nazies... En même temps, il a l'idée ingénieuse d'organiser un circuit de ravitaillement qui échappe au contrôle allemand: Le 23 octobre 1941, il instaure les «colis familiaux», véritable marché parallèle.

De toutes les administrations, ce fut celles du ministère des Finances qui, sous l'impulsion de Bouthillier, eut le plus à intervenir pour freiner les exigences allemandes...."

Je ne sais pas quelle est la part de vérité dans les différentes affirmations citées dans cet extrait. Ce que je sais, par contre, c'est qu'on n'en trouve pas la réfutation dans Paxton. On ne la trouve pas non plus dans Azéma qui se contente, sous couvert de paxtonisme, de balancer «aux oubliettes de l'histoire» «la semi-résistance des excellences vichysoises»

7.6.7 Politique d'exclusion et persécution des Juifs

L'abolition des droits de l'Homme concrétisée par les lois d'exclusion contre les francs-maçons (août 1940) et les Juifs (octobre 1940) sont traités à peu près convenablement sur 13 pages (220-233).

Aron note p.225

"La plupart de ces mesures d'exception, inspirées des principes nationalistes et antirépublicains de la Révolution nationale ne provoquèrent pas de grand débat au sein du conseil des ministres; elles apparaissent à un gouvernement autoritaire comme une réaction normale et indispensable contre les responsables présumés de la décadence française..."

Pétain est signalé comme ayant particulièrement insisté pour exclure les Juifs de la Justice et de l'Enseignement (p.230).

Et puis, p.231

"En s'alignant ainsi sur la définition allemande, la loi française apparaissait plus sévère que celle de quelques pays satellites du Troisième Reich,. En Hongrie, les personnes de sang juif, baptisées avant 1914, et dont les ascendants avaient habité le pays avant 1848, n'étaient pas considérées comme juives... De même, en Slovaquie..."

Sur les camps multiples, p.394-396

"A la même époque, les camps regorgent de monde. Tandis qu'en mars 1940, le total des emprisonnés s'élevait à 18000, en 1842, ils sont 50000, sans compter dans les camps de concentration 30000 internés administratifs... Sui sont ces détenus et comment vivent-ils ?..."

Sur la Haute-Cour, en août 1941, 4 pages, p.414-418....

Sur le deuxième statut des Juifs, p.419-420

"S'alignant sur les mesures nazies en zone occupée, il ne tient pas compte des promesses formulées au moment du premier statut, d'octobre 1940.

Rafles du Vel d'Hiv, déportations de Juillet-octobre 42 p.504-506

"Que pense la population d'un gouvernement qui tolère de telles infamies ? Le Maréchal au cours de ses voyages est toujours très acclamé..."

p.527-528

"Laval, arithmétiquement parlant, a peut-être sauvé des vies humaines, mais il a associé le gouvernement de Vichy à une besogne déshonorante..."

Finalement, contrairement à ce que suggère Azéma, le lecteur d'Aron peut prendre connaissance dès 1954, des différents aspects de la politique répressive de Vichy, y compris sur "les camps qui regorgent de monde" mais ne sont connus ni du Paxton de 1972, ni de l'Azéma de 1979,. En pointant le dilemme de Laval qui sauve peut-être des vies humaines, mais qui déhonore Vichy, il est plus en phase, en 1954, avec le Hilberg de 2006 que ne le sera jamais Paxton.

7.6.8 La conclusion d'Aron

La conclusion de l'Histoire de Vichy n'occupe guère plus de deux pages. J'aurais pu la reproduire in extenso, mais finalement, je reproduis certains extraits (en italique), et les autres passages sont résumés sous forme de tableau

"... Est-il possible de dresser le bilan du gouvernement de Vichy ? L'entreprise serait tentante, mais, à voir les choses objectivement, elle apparaît difficile, et, en tous cas, prématurée. S'agirait-il de dresser un bilan matériel ou bien un bilan moral ?"

Bilan Matériel

Pour	Contre
Grâce à la permanence d'un gouvernement en France, les exactions de l'occupant ont été freinées. Déportations de travailleurs moindres et plus tardives que dans les pays dépourvus de gouvernement. Les Israélites ont bénéficié jusqu'en novembre 1942 d'un refuge en zone libre.	Le Reich a tiré bénéfice d'avoir un gouvernement qui acceptait, même verbalement de collaborer et qui s'est chargé, dans certains cas d'exécuter ses décisions

Bilan moral

Pour	Contre
La désunion n'est pas imputable à Vichy, mais à Londres ou à Alger dont la dissidence constitue un attentat contre l'unité française.	Désunion entre Français résultant des manifestations gouvernementales en faveur de l'occupant, lesquelles étaient contraire aux aspirations de la majorité de la population

...Le problème n'est pas d'ordre logique, mais de nature passionnelle... Tout au plus est-il possible d'énumérer quelques faits, qui, eux, semblent indiscutables et non soumis à révision.

- Œuvre législative (lois sociales, lois sur la famille, sur les professions libérales, associations culturelles, extension de la protection du travail)
- Personnel de Vichy. La possibilité de l'accusation de trahison est limitée à un très petit nombre d'entre eux. *"La plupart, s'ils se sont trompés, ce dont l'avenir décidera, l'ont fait, en tous cas, de bonne foi et dans la conviction sincère qu'ils servaient la patrie."*
- *"...Dans la mesure où les dirigeants de l'Etat Français croyaient à la vertu des principes qu'ils préconisaient et des institutions qu'ils instauraient, devaient-ils les compromettre en un temps où pesaient sur eux tant de fatalités étrangères à ces principes et contraires à ces solutions ?..."*
- Equivoque: *"Si l'on en juge d'après les déclarations officielles... Vichy, à partir du départ de P.E.Flandin joue le jeu de l'occupant... En réalités, négociations secrètes, télégrammes clandestins mesures dilatoires, toutes impossibles à percevoir par*

l'opinion, ne cessent de réduire la collaboration proclamée. Mais cela, les Français ne pouvaient pas le savoir."

"Tels sont à l'heure actuelle, les quelques éléments perceptibles dans un bilan qui n'est pas encore dressé et qui ne peut pas l'être encore, avant que les passions soulevées par ces quatre années ne soient en voie d'apaisement. Il convient sans doute à l'avenir le soin de formuler la conclusion.

Tout au plus peut-on, pour finir, constater que Vichy, avec ses velléités, ses contradictions, ses échecs, apparaît comme une époque d'une amertume infinie, dont tous, quelque soit leur camp, peuvent ressentir l'infinie tristesse."

8 Conclusion

L'heure est venue de faire le tri dans le Vichy de Paxton, de garder ce qui représente un apport historique et de rejeter ce qui ressort du dogme. Paxton a conduit la première génération d'historiens qui peut vraiment prendre du recul face à l'événement, ce qui lui permet d'aller au-delà de la chronique et de tenter de faire ressortir des dominantes. Du côté de la politique étrangère, par-delà les fluctuations, une constante, celle de la recherche de la collaboration avec l'Allemagne dans la neutralité militaire. Du côté de la politique intérieure, la Révolution nationale. En prime, ce constat que le principal bénéfice de la politique de collaboration est de pouvoir mener une politique intérieure.

Peu importe que les thèses historiques soient révolutionnaires ou antérieures. Venons-en au dogme: Vichy est une entité condamnable et qui doit être reconnue pleinement coupable. Quelles sont les conditions pour que la culpabilité soit totale:

1. Que Vichy soit pleinement responsable
2. Que Vichy soit constamment coupable
3. Que Vichy ne soit jamais bénéfique.
4. Que tous ses chefs soient solidaires, responsables et également coupables.

Quand on prend le négatif de ces propositions, le portrait robot de Robert Aron apparaît. Pas le vrai Robert Aron de l'Histoire de Vichy, mais le bouc émissaire qui a été fabriqué pour les besoins de la cause, avec les thèses du diktat, du double-jeu, du bouclier et des deux Vichy, le bon de Pétain et le mauvais de Laval. Défendre la mémoire de Robert Aron n'est pas mon propos; même si je souhaite qu'à l'avenir, on parle - aussi - de Robert Aron sans le falsifier.

La présentation par le Paxton de 1990 de son argumentaire contre les quatre « piliers » de l'interprétation aronienne représente à son tour les fondements du dogme paxtonien. Cette présentation reste dans la lignée d'autres historiens qui se revendiquent comme paxtoniens. Il faut avoir le courage de dénoncer ce dogme pour faire sauter cet oppressant carcan qui nous oblige plus ou moins à considérer encore en 2007 que la vérité paxtonienne est reconnue comme scientifiquement valide par les meilleurs historiens du domaine.

Ce sont dans les écrits même de ces meilleurs historiens que l'on trouve facilement de quoi faire sauter le carcan. Il y a longtemps que les historiens ne suivent plus Paxton, mais ils le protègent. On peut évidemment se demander pourquoi, mais auparavant, je voudrais résumer quelques considérations simples complètement contradictoires avec le dogme:

La domination allemande est bel est bien une dominante de l'histoire de la France sous le régime de Vichy. En première approche, les Allemands qui ont vaincu l'armée française, détiennent entre un et deux millions de prisonniers et occupent les deux tiers d'abord, l'intégralité du territoire ensuite et ponctionnent de substantiels frais d'occupation. Désigner la domination allemande comme une dominante n'évacue pas la question de la collaboration mais n'est pas compatible avec la position du Paxton de 1997 sur le Diktat (p.10-12).

La soumission dont fait preuve la France en demandant l'armistice en juin 1940 et en se dotant ensuite d'un exécutif compatible avec cette soumission est d'abord une démarche pour alléger ses souffrances et ses souffrances sont évidemment, dans un premier temps, allégées: Une partie de l'armée échappe à la capitulation, l'administration remet rapidement le pays en ordre. Dans un processus de domination/soumission, les intérêts du dominant ne sont pas forcément opposés à ceux du soumis: En l'occurrence, les intérêts du dominant sont, dans le désordre, la mise hors d'état de nuire d'une France en tant que puissance européenne, l'exploitation de la France pour la poursuite de la guerre et la mise en place de la politique raciale nazie. Le soumis est bien fondé à croire qu'en cédant sur un certain nombre de points au dominant, il échappera à la répression violente. Il n'y a que des mauvaises raisons à prétendre que les gouvernements de Vichy échappent à ce cadre, que de douteuses arguties qui prétendent démontrer que la soumission ne saurait conduire en l'allègement de la peine. Ceci, qui n'est pas glorieux pour la France et ne préjuge pas d'une analyse plus approfondie de l'évolution dans le temps des rapports dominant/soumis est résolument contradictoire avec la position du Paxton de 1997 sur le «Bouclier » (p.12-14)

Dans une situation de domination, quelque soient les bénéfices retirés par les plus hautes instances des soumis, la question n'est pas de savoir si ces instances mènent un double jeu, mais de savoir quel double jeu elles mènent. Par définition, tous les gouverneurs, les gauleiters, et autres représentants de l'autorité dominante, exécutent des ordres et jouent un jeu unique alors que les instances représentatives des vaincus, des colonisés, des asservis, sont amenées à jouer un jeu au moins double. C'est pour cela qu'ils sont en place. On peut présumer qu'en tant qu'homme de pouvoir, l'une des premières préoccupations de Laval est de se maintenir au pouvoir, mais pour réaliser cet objectif, il doit faire face à la fois aux exigences des Allemands et aux exigences de ceux des Français qui ont quelque influence sur son destin: Pétain, le milieu politique de Vichy, l'opinion publique française en général. Il ne devrait y avoir aucune honte pour un historien à se demander comment Laval joue son double jeu. Ceci n'exclue pas ensuite de contester des propositions émanant d'autres historiens, ceci n'implique certainement pas que les dirigeants de Vichy aient joué le jeu des Alliés, et encore moins que Pétain ou Laval se seraient joués des Allemands, mais sort complètement du cadre limité aux relations avec les Allemands et les Alliés présenté par Paxton aux pages 14-16, alors même qu'il prétend réfuter Aron, qui, lui a évoqué toutes sortes de double jeux.

Enfin, mais ce point est un détail, il n'est pas incongru lorsqu'on traite un sujet de s'intéresser de près aux acteurs les plus importants, et, le cas échéant d'établir entre eux des nuances sur les choix tactiques, les orientations politiques, et les responsabilités dans les différentes prises de décision. Constaté que non seulement Pétain avait 84 ans en 1940 et 88 ans en 1944, mais qu'il avait très fréquemment toutes les caractéristiques d'un homme très avancé en âge n'est pas une incongruité et cela mérite d'être dit si les éléments sont là pour étayer ce point de vue. Est-ce que cela risque de minimiser la responsabilité globale de Pétain ? C'est une autre affaire qui concerne ceux qui ont à juger ou ceux qui veulent juger. Vouloir expurger l'histoire de tous les éléments pouvant entraver la condamnation finale et

globale à laquelle on a décidé de ne pas pouvoir échapper, cela fait aussi partie de l'édifice dogmatique paxtonien.

C'est bien là le sens du dogme paxtonien: Tous les coups sont permis à condition d'arriver à la conclusion moralisatrice que Paxton assène à la dernière page de son livre de 1972 et qu'il confirme en 1990 en ces termes: "*Quand je relis aujourd'hui certains jugements prononcés par moi à l'époque (comme ceux des pages 62-63 et 288), je concède qu'ils sont bien trop totalisants et parfois féroces. Ils étaient influencés, je le reconnais, par ma répulsion devant la guerre menée au Vietnam par mon propre pays. Mais à mes yeux, il est toujours légitime de dire que le régime de Vichy aura été de bout en bout souillé par son péché originel de juin 1940...*"

Je n'ai pas vraiment compris ce que venait faire le Vietnam dans l'affaire et il semble qu'il y ait une erreur dans les numéros de page. Peu importe, Paxton a le droit de suivre son chemin et de condamner dans la même charrette Thieu, Nixon et Pétain à condition que son propre cheminement ne devienne pas parole d'évangile.

Pourquoi et comment la posture moralisatrice de l'historien de Virginie a été adoptée par toute une génération d'historien pour devenir une vulgate, pour reprendre le terme de Pierre Laborie, un des rares historiens, semble-t-il, à remettre ouvertement en cause la place de Paxton en des termes à peu près explicites ? Je n'ai pas la réponse, je ne peux que me risquer à émettre des hypothèses. Il y avait peut-être dans ces années qui ont suivi 68, un désir très fort de faire la révolution, surtout peut-être de la part de ceux qui étaient trop jeunes en 1944 et trop vieux en 1968. S'il était difficile pour un Robert Aron qui avait vécu ces années-là et y avait survécu immergé dans le milieu qu'il dépeint, de prendre ses distances et de condamner globalement tous ceux qu'il avait côtoyés sans faire preuve d'une certaine empathie, il est difficile également pour la génération d'historiens d'après-guerre de ne pas positionner Vichy exactement à l'opposé des valeurs des années soixante-dix ou de Mai 68 pour faire plus court. Vichy est le repoussoir idéal d'autant plus que l'extermination des juifs et l'implication de la police française commence à être perçue comme le fait majeur de la Seconde Guerre mondiale.. Comment résister à l'envie de meurtre d'un père aussi caricatural que le Pétain de la Révolution nationale ?

Il y a de bonnes raisons pour déboulonner Paxton et en finir avec le dogme paxtonien. Je vais donner 2 exemples. En vertu du dogme paxtonien du bouclier ou plutôt du non-bouclier les propos suivants sont hérétiques.

"Dans ces réactions aux pressions allemandes, le gouvernement de Vichy tenta de maintenir le processus de destruction à l'intérieur de certaines limites. Celles-ci eurent essentiellement pour objet de retarder l'évolution du processus dans son ensemble. Les autorités françaises cherchèrent à éviter toute action radicale. Elles reculèrent devant l'adoption de mesures sans précédent dans l'histoire. Quand la pression allemande s'intensifia en 1942, le gouvernement de Vichy se retrancha derrière une seconde ligne de défense . Les juifs étrangers et les immigrants furent abandonnés à leur sort et l'on s'efforça de protéger les Juifs nationaux. Dans une certaine mesure, cette stratégie réussit. En renonçant à épargner une fraction, on sauva une grande partie de la totalité."

Ces lignes n'ont pas été écrites par Xavier Vallat ou par quelque autre défenseur de Pétain, mais par Raul Hilberg (La destruction des Juifs d'Europe, Tome II, p. 1122-1123 de l'édition Gallimard, Folio, 2006). Si j'étais un professeur d'histoire français je n'oserais pas tenir de tels propos dans son cours, tellement ils sont en-dehors du dogme. Je ne pense pas

que l'on enseigne le régime de Vichy dans un autre pays que la France, mais la légitimité de Paxton est encore plus grande dans le monde anglophone. En vertu de Paxton, le point de vue d'Hilberg ne passe pas dans la wikipedia anglophone.

En novembre 1942, en Afrique du Nord, toute l'administration de Vichy bascule en quelques jours du côté des alliés. Elle est encadrée par quelques hiérarques vichyssois de haut rang: Darlan, Juin, Noguès. L'armée qui pour défendre la neutralité revendiquée par Vichy avait, en certains points, vraiment «résisté» au débarquement américain, va s'engager massivement aux côtés des américains. La grille de lecture paxtonienne est impuissante à appréhender ce magnifique retournement de veste pourtant très similaire à des évènements qui interviendront plus tard, au cours de la guerre, en Italie, en Hongrie, en Roumanie et en Bulgarie.

Dans une interview à Libération (9 février 2007) où il est amené à revenir sur le procès Papon, Henry Rousso déclare d'abord:

" Il n'a pas permis de mieux comprendre Vichy. Au contraire, il a renforcé une vision de plus en plus répandue qui minimise le rôle de l'occupant : aucun Allemand n'a été appelé à témoigner au cours du procès, ce qui donnait l'impression que l'occupant nazi ne jouait qu'un rôle secondaire dans cette affaire. On a perdu de vue le poids de l'occupant."

Et en répondant à une autre question poursuit ensuite:

" Robert Paxton et d'autres ont expliqué pourquoi tant de Juifs ont survécu en France : la taille du pays, sa géographie montagnaise où l'on pouvait se cacher, une guerre qui s'est terminée plus tôt qu'ailleurs."

Or Paxton n'a jamais rien montré. Il s'est contenté d'avancer des explications qui devraient faire bonne figure dans un réquisitoire qui ne doit laisser aucune chance à Vichy. Rousso semble considérer que ce que dit Paxton vaut démonstration. Avant, il avait regretté qu'on ait "perdu de vue le poids de l'occupant" sans mettre en cause le dogme paxtonien qui nie le Diktat allemand. De la même façon, Azéma cosigne en 2004 " *Menant une politique antisémite propre, Vichy, pour sauver les ressortissants français, sacrifie froidement étrangers et apatrides*" (Azéma et Wieviorka, Vichy 1940-44, Perrin-tempus, 2004, p.271) semble en opposition radicale avec Paxton qui maintient au procès Papon de 1997 les positions défendues avec Marrus en 1981: "*Contrairement aux idées reçues, Vichy n'a pas sacrifié les juifs étrangers dans l'espoir de protéger les juifs français. Dès le début, au sommet, on savait que le départ de ces derniers était inéluctable.*" Mais le même Azéma dans le chapitre "les évolutions de la mémoire savante" du même livre ne fait preuve d'aucune réserve vis-à-vis de Paxton et de la révolution paxtonienne.

Ainsi, beaucoup n'hésitent pas à tenir des propos hérétiques vis-à-vis du dogme paxtonien, mais très peu osent ouvertement remettre en cause sa légitimité. Alors, voilà, je pétitionne, je clame haut et fort sur la grande toile: Il faut en finir, non pas avec Paxton dont le travail a profité à tout le monde, mais avec son dogme étouffant, il faut enfin sortir de la révolution paxtonienne qui va finir par rendre Vichy sympathique. Aron et Paxton partagent l'objectif de vouloir juger globalement Vichy. Une bonne approche pour rompre en douceur avec le dogme paxtonien consiste à sortir du cadre français et à se situer résolument dans celui de l'Europe sous domination nazie. Alors, on ne risque plus d'oublier le poids de l'occupant.

9 Annexe 1: La présence militaire allemande en France 1941-1944

9.1 Introduction

Bonsoir,

Afin de résumer un peu les débats sur la question, que la multiplication de contributeurs a eu tendance à brouiller, et afin d'offrir une synthèse plus claire du sujet, voici ce qu'on peut dire de la présence militaire allemande en France entre mai 1941 et juin 1944.

Ces deux dates s'expliquent par le fait que la première coïncide avec la fin des préparatifs de l'opération "Barbarossa" et la mise en place d'un contingent destiné à être stable, la seconde avec le débarquement allié en Normandie.

Ne sont mentionnées que les divisions de campagne et de réserve, les seules unités qui ont des historiques suffisamment précis et documentés pour que l'on connaisse leur présence mois par mois.

J'ai apporté des corrections au travail de départ.

9.2 Point de départ : mai 1941.

Sont présentes en France occupée 30 divisions, certaines en réserve générale de l'Oberkommando des Heeres, d'autres sous le commandement direct de la Heeresgruppe D (qui est chargée du contrôle des unités en occupation en France) et des trois armées qui la composent (1. Armée sur le littoral atlantique et pour contrôler la Demarkationslinie, 7. Armée en Bretagne et en Normandie, 15. Armée dans le nord et en Belgique) :

- réserve générale de l'OKH : cinq divisions (Polizei Division, 15., 52., 86. et 95. Infanterie Divisionen).

- occupation : 24 divisions (81., 83., 88., 205., 208., 211., 212., 215., 216., 223., 225., 227., 302., 305., 320., 321., 323., 327., 332., 333., 335., 336., 337. et 340. Infanterie Divisionen).

- point particulier : la 319. Infanterie Division est stationnée dans les îles anglo-normandes (Kanalinseln). Depuis novembre 1940, sont présentes dans les "Reichsländer" français (Alsace-Moselle) les Divisionen Nr. 148 et 158 (Metz et en Alsace), ainsi que la Division Nr. 182 à Nancy. Divisions d'instruction, elles n'ont qu'une faible valeur militaire, et sont considérées comme en Allemagne, pas en France. La 339. Infanterie Division est en France jusqu'en mai 1941, et part dans le mois pour le Front de l'Est, aussi ai-je décidé de ne pas la prendre en compte, mais je la mentionne quand même.

- en Belgique : 304. et 306. Infanterie Divisionen (ces deux divisions ne sont pas prises en compte), la 336. Infanterie Division quitte la Belgique au mois de mai 1941 pour le secteur du Havre, peut-être des éléments des 216. et 323.

- en Hollande : 82. Infanterie Division.

Si on exclut les divisions de réserve générale qui ont vocation à court terme à rejoindre le Front de l'Est et qui appartiennent à des vagues d'infanterie diverses et variées (1., 2. et 5. Wellen), les autres divisions appartiennent aux 3. (205., 208., 211., 212., 215., 216., 223., 225. et 227.), 6. (81., 83. et 88.), 13. (302., 305., 319., 320., 321., 323. et 327.) et 14. (332., 333.,

335., 336., 337. et 340.) Wellen.

Elles ont une structure globalement identique aux divisions des premières vagues (infanterie organisée sur un schéma ternaire, un régiment d'artillerie à trois ou quatre groupes), mais sans doute allégée dans les unités élémentaires ce qui leur donne un effectif compris vers 15 ou 16.000 personnels (effectifs théoriques d'une division d'infanterie de la 1. Welle mobilisée en septembre 1939 : 17.734 hommes).

En ne comptant que ces divisions, évaluées pour simplifier le calcul à 15.500 personnels, on a donc, en mai 1941 : 465.000 soldats, dont près de 80.000 sont destinés à court terme au Front de l'Est.

Ce chiffre ne comprend, je le répète, que les effectifs des divisions de campagne présentes en France.

9.3 Premier point intermédiaire : novembre 1941.

Cette date a été retenue parce qu'elle constitue une période charnière : à l'est, l'insuccès devant Moscou, suivi du début des contre-offensives soviétiques qui vont se dérouler tout au long de l'hiver 1941-1942, vont drainer de nombreuses forces allemandes afin de stabiliser le front à partir du début du mois de décembre 1941. Les divisions en occupation en France vont être mises à contribution, aussi est-il utile d'en donner le panorama, sachant que, déjà, au cours de l'été et de l'automne 1941, la France avait vu un turnover limité de ces unités.

Sont présentes en France 28 divisions :

81., 83., 88., 205., 208., 211., 216., 225., 246., 302., 305., 319., 320., 321., 323., 327., 332., 333., 335., 336., 337., 340., 708., 709., 711., 712., 715. et 716. Infanterie Divisionen.

En effet, auront rejoint sept divisions entre juin et novembre 1941 :

- en juin 1941 : 708., 709., 711., 712., 715. et 716. Infanterie Divisionen.
- en août 1941 : 246. Infanterie Division.

Seront parties entre juin et novembre 1941 neuf divisions :

- en juin-juillet 1941 : Polizei Division, 15., 52., 86. et 95. Infanterie Divisionen.
- en octobre 1941 : 212. et 227. Infanterie Division.
- en novembre 1941 : 215. et 223. Infanterie Divisionen.

Les divisions qui ont rejoint l'est sont les meilleures de celles présentes en mai 1941, ne restent que les divisions des 3., 6., 13., 14. et 15. Wellen.

Cette dernière comprend des divisions très allégées (six présentes en France), à structure binaire, qui comprennent donc à la louche seulement 10 à 12.000 personnels.

On a donc 22 divisions à 15.000 personnels environ, et six à 11.000 (chiffre moyen). Soit près de 400.000 soldats.

(suite plus tard avec mai 1942, novembre 1942, juin 1943 et mai 1944).

Loïc Bonal

Addendum au message ci-dessus : la 22. Panzer Division est créée en France en octobre 1941. Les 5., 8. et 28. Infanterie Divisionen sont envoyées en France pour conversion sur structure binaire (Leichten Divisionen) en octobre-novembre 1941. Il convient donc de rajouter environ 50.000 hommes au total donné dans le message ci-dessus.

9.4 Deuxième point intermédiaire : mai 1942.

Mai 1942 est un mois significatif dans la présence militaire allemande à l'ouest, donc en France : de nombreuses unités ont été envoyées à l'est à partir du début décembre 1941 et jusqu'en avril 1942, remplacées par des divisions envoyées à l'ouest pour "refitting". D'autre part, les Allemands parfont leurs préparatifs en vue de l'offensive d'été qu'ils lanceront en juin 1942, et préparent donc l'envoi d'autres divisions en renfort.

On est donc à la confluence de trois mouvements : le départ des divisions de renfort pour la crise d'hiver ; l'arrivée des divisions affaiblies pour renforcement dans la "Doulce France" ; le départ des divisions de renfort pour l'offensive d'été.

Sont présentes en France en mai 1942 18 divisions, dont deux blindées et deux d'infanterie de retour du Front de l'Est dans le courant du mois de mai (affaiblies), plus cinq divisions dont une blindée en instance de départ pour l'est (elles partiront au cours du mois) :

- en occupation à moyen terme : 302., 319., 320., 321., 327., 332., 333., 335., 337., 708., 709., 711., 712. et 715. Infanterie Divisionen.

- de retour du Front de l'Est dans le courant du mois : 6. et 10. Panzer Divisionen, 15. et 106. Infanterie Divisionen.

- en instance de départ : 24. Panzer Division, 305., 323., 336. et 340. Infanterie Divisionen.

- point particulier : la 716. Infanterie Division est envoyée en Belgique entre février et mai 1942. Elle revient en France (secteur de Caen) dans le mois, ce qui fait une division supplémentaire.

Dans la période s'étendant entre novembre 1941 et mai 1942, on note les mouvements suivants :

- créées :

--- en mars 1942 : 23. Panzer Division.

- arrivées :

--- en février 1942 : 71. Infanterie Division (en provenance de Belgique où elle était stationnée depuis novembre 1941 en provenance du Front de l'Est).

--- en mars 1942 : 24. Panzer Division.

- départs :

--- en décembre 1941 : 81. et 83. Infanterie Divisionen.

--- en janvier 1942 : 88., 211., 216., 225. et 246. Infanterie Divisionen, 5. Leichte Division.

--- en février 1942 : 205., 208. et 716. Infanterie Divisionen, 8. et 28. Leichten Divisionen.

--- en mars 1942 : 22. Panzer Division.

--- en avril 1942 : 23. Panzer Division, 71. Infanterie Division.

Soit une croissance de trois divisions, dont deux blindées, pour un départ de onze divisions d'infanterie, trois divisions légères et deux divisions blindées.

On a donc bien là un creux dans les effectifs allemands déployés en occupation en France.

En mai 1942, peuvent être effectivement comptées comme en occupation 19 divisions, dont deux blindées et deux d'infanterie à effectifs incomplets.

A celles-ci, il convient de rajouter les cinq divisions, dont une blindée, qui sont sur le départ, mais je ne pense pas qu'ils conviennent de les intégrer au total.

En comptant 1) les divisions d'infanterie des 13. et 14. Wellen (série des 300-330) à 15.000 personnels, les divisions de la 15. Welle (série des 700) à 11.000 personnels et les divisions de retour d'URSS à 12.000 personnels, on a donc : 249.000 personnels., plus ceux appartenant aux unités en transit.

Je vais voir ce que je peux trouver demain sur les troupes dédiées aux tâches d'occupation en France, mais le sujet est hélas moins documenté que les divisions de campagne.

Pour l'instant, j'ai ça : la 325. Sicherungs Division est créée le 31 août 1942 par le Militärbefehlshaber Frankreich, sous l'autorité du commandant militaire du Grand Paris. A un moment ou un autre de son existence, elle comprend les Sicherungs Regiment 1, 5, 6 et 190.

Par ailleurs, je trouve la présence des unités suivantes dans le secteur de Bordeaux :

- I. et IV./Sicherungs Regiment 194.
- II., III. et IV./Sicherungs Regiment 197.
- IV./Sicherungs Regiment 199.
- Landeschützen Bataillone 210, 402, 428, 454, 605, 685, 690, 722, 907, Landeschützen Bataillon zur besonderen Verwendung 527.
- Sicherungs Bataillon 197.

Je trouve trace également du III./Sicherung Regiment 199 du côté de Troyes, formé à partir du Landeschützen Bataillon 654 le 10 février 1943.

Et aussi du Sicherungs Regiment 191, formé le 1er février 1943 dans le nord-ouest de la France à partir des Landeschützen Bataillone 378, 392, 577 et 906, plus deux compagnies du Landeschützen Bataillon 654 (4. et 13.).

On aurait, sous réserve, une grosse réorganisation des troupes d'occupation en France en février 1943, avec la redésignation des Landeschützen Bataillone en Sicherungs Regiment. A creuser, mais ça ne simplifiera pas les recherches...

Amicalement,

Loïc Bonal

9.5 Mai 1944

("posté" sur les Histoforums par Loïc Bonal, le 06/02/2004)

Voici la liste des divisions allemandes en France en mai 1944 :

- Divisions blindées : sept
- . 2. Panzer Division (depuis janvier 1944) : secteur d'Amiens.
- . 9. Panzer Division (depuis mars 1944).

. 21. Panzer Division (depuis avril-mai 1944, retour de Hongrie, opération "Margarethe") : secteur de Caen.

. 116. Panzer Division (depuis mars 1944) : secteur de Rouen.

. 130. Panzer Lehr Division (depuis mai 1944, retour de Hongrie, opération "Margarethe") : secteur de Paris.

. 2. SS-Panzer Division "Das Reich" (depuis février 1944) : secteur de Toulouse.

. 12. SS-Panzer Division "Hitlerjugend" (depuis avril 1944) : secteur d'Evreux.

- Divisions motorisées : une

. 17. SS-Panzergrenadier Division "Götz von Berlichingen" (depuis octobre 1943) : secteur de Tours.

- Divisions d'infanterie : 28

. 47. Infanterie Division (depuis février 1944) : secteur de Calais.

. 49. Infanterie Division (depuis février 1944) : secteur de Boulogne.

. 77. Infanterie Division (depuis février 1944) : secteur d'Avranches (?).

. 84. Infanterie Division (depuis février 1944 - ou mai ?) : côtes de la Manche (Pas-de-Calais, sous la 15. Armée).

. 85. Infanterie Division (depuis février 1944) : côtes de la Manche (Pas-de-Calais, sous la 15. Armée).

. 91. (Luftlande) Infanterie Division (depuis février 1944) : Cotentin.

. 242. Infanterie Division (depuis octobre 1943) : secteur de Toulon.

. 243. Infanterie Division (depuis octobre 1943) : secteur de Valognes.

. 244. Infanterie Division (depuis janvier 1944) : secteur de Marseille.

. 245. Infanterie Division (depuis octobre 1943) : secteur de Dieppe.

. 271. Infanterie Division (depuis février 1944) : secteur de Montpellier.

. 272. Infanterie Division (depuis février 1944) : à la frontière franco-espagnole.

. 275. Infanterie Division (depuis janvier 1944) : en Bretagne (sans plus de précisions).

. 276. Infanterie Division (depuis janvier 1944) : dans le sud-ouest de la France (sans plus de précisions).

. 277. Infanterie Division (depuis février 1944) : secteur de Narbonne.

. 319. Infanterie Division (depuis mai 1941) : Iles Anglo-Normandes.

. 326. Infanterie Division (depuis décembre 1942) : nord de la France (sous la 15. Armée, donc Pas-de-Calais a priori).

. 338. Infanterie Division (depuis février 1943) : delta du Rhône.

. 343. Infanterie Division (depuis novembre 1942) : Bretagne (sans plus de précisions).

. 344. Infanterie Division (depuis octobre 1942) : côtes de la Manche (Pas-de-Calais, sous la 15. Armée).

. 346. Infanterie Division (depuis octobre 1942) : nord de la France (sous la 15. Armée, sans plus de précisions).

. 348. Infanterie Division (depuis octobre 1942) : secteur Dieppe/Calais.

. 352. Infanterie Division (depuis novembre 1943) : secteur de Saint-Laurent.

. 353. Infanterie Division (depuis novembre 1943) : Bretagne (sans plus de précisions).

. 708. Infanterie Division (depuis février 1944) : secteur de Royan.

. 709. Infanterie Division (depuis juin 1941) : secteur de Cherbourg.

. 711. Infanterie Division (depuis juin 1941) : secteur de Deauville.

. 716. Infanterie Division (depuis juin 1941) : secteur de Caen.

- Divisions de réserve : six

. 158. Reserve Division (depuis octobre 1942) : sans précisions.

- . 159. Reserve Division (depuis novembre 1942) : sans précisions.
- . 165. Reserve Division (peut-être depuis février 1944) : sans précisions.
- . 182. Reserve Division (depuis juin 1942) : sans précisions.
- . 189. Reserve Division (depuis mai 1943) : sans précisions.
- . 191. Reserve Division (depuis septembre 1942) : sans précisions.

- Divisions de sécurité : une

- . 325. Sicherungs Division (depuis février 1943, peut-être août 1942 ?) : secteur de Paris.

- Divisions de base de volontaires : une

- . Freiwilligen Stamm Division (depuis janvier 1944) : pas de précisions.

J'arrive à 44 divisions, dont aucune n'est spécifiquement d'occupation, si ce n'est la Freiw. St. Div. Il m'en manque peut-être quelques unes, mais guère plus de cinq ou six. Ce qui ne change pas grand chose à l'affaire.

Par ailleurs, la 11. Panzer Division arrivera en juin pour "refitting", de même que certaines divisions d'intervention positionnées en Belgique (comme la 1. SS-Panzer Division "Leibstandarte Adolf Hitler") ou du Front de l'Est (comme les 9. et 10. SS-Panzer Divisionen "Hohenstauffen" et "Frunsdberg").

J'ai également trouvé trace d'une division d'emploi spécial, la Division zBV 136, mais sans que je ne préjuge de ses effectifs, connaissant l'organisation de ces unités...

Loic Bonal

10 Liens

http://www.hebdo-marianne.net/archives/e-docs/00/00/36/40/document_article_marianne.phtml

<http://clioweb.free.fr/enjeux/laborie.htm>

<http://www.liberation.fr/actualite/evenement/evenement1/235910.FR.php>

http://www.humanite.fr/1997-11-01_Articles_-Robert-Paxton-donne-une-accablante-lecon-d-histoire

Number of German divisions by front in World War II

<http://www.axishistory.com/index.php?id=7288>